

## COMMISSION DES MOYENS DU VENDREDI 06 DECEMBRE 2013

**PRESENTS :**

Mesdames : Claude OPHELE, Nathalie ALBERT, Dominique VAILLANT  
 Messieurs: Eric Alain ZOUKOVA, Jean Michel FOURNIER, Emmanuel NERON, Emmanuel MOYSE, Xavier APARICIO, Alain GUEIFFIER,  
 Nicolas DEWITTE, Bruno BOISSAVIT, Benoit WOLF, Bernard BURON,.

**PRESENTS A TITRE CONSULTATIF :**

Mesdames et Messieurs : Alain RONCIN, Président de la Commission des Moyens, Pierre GABETTE, DGS, Philippe DAILLOUX, DSF,  
 MIRYAM SQUALI, Adjointe au DSF, ELISE LAUMONIER, Agent comptable.

**EXCUSES :**

Madame Nathalie MOREAU, Monsieur Patrick LAFFEZ.

**PERSONNES INVITES :**

Madame Manuelle RUILIER, DRH

ORDRE DU JOUR	EXPOSE ET PROPOSITIONS	AVIS DE LA COMMISSION DES MOYENS
<u>Présentation du budget initial 2014</u>	<p>PJ : dossier du budget initial 2014 – diaporama</p> <p>Le budget initial 2014 est présenté à l'aide du diaporama ci-joint. Il est souligné que les indicateurs sont en amélioration par rapport au BP 2013, mais que le résultat demeure négatif ( -1259 K€)cette année, ce qui pose un problème réglementaire, puisque c'est une condition de l'équilibre budgétaire, mais également de gestion, car il signifie que l'université n'épargne pas assez pour financer sa dotation nette aux amortissements. Le travail d'ajustement du budget aux consommations devra donc être poursuivi pendant l'année.</p> <p>Ce budget se traduit par un impact sur la capacité d'autofinancement et le fonds de roulement, respectivement de + 2 112 K€ et – 2 108 K€. À l'issue de ce budget, le fonds de roulement s'élève à 14 170 K€, représentant 28 jours de dépenses.</p>	<p>Approbation à l'unanimité</p>
<u>Modification de l'architecture budgétaire</u>	<p>PJ : fiche de présentation – tableau de modification des centres financiers</p> <p>Ces modifications de l'architecture budgétaire traduisent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– la suppression du service à comptabilité distincte « SAIC », dont les activités sont désormais ventilées dans différentes unités de l'établissement</li> <li>– la création d'une unité budgétaire : Université du Temps Libre (code Y)</li> <li>– divers ajustements demandés par les gestionnaires.</li> </ul>	<p>Approbation à l'unanimité</p>

<u>Admissions en non-valeur</u>	<p>PJ : tableau récapitulatif des demandes</p> <p>L'agent comptable présente deux admissions en non-valeur, car au terme de ses diligences, elle constate une absence d'actifs et l'inutilité d'engager davantage des poursuites coûteuses. Il est donc proposé d'admettre ces deux créances, d'un total de 5876,72 €, en non-valeur.</p>	Approbation à l'unanimité
<u>Vote de tarifs</u>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) tarif 2014 de location de la salle du laboratoire d'anatomie, conformément au tableau ci-joint</li> <li>2) tarif de <i>l'ostéothèque</i> du laboratoire archéologie et territoires, conformément au tableau et notice explicative joints</li> <li>3) vote du détail des frais d'inscription concernant le DUEF et le certificat par convention avec le Qatar, conformément aux annexes financières correspondantes, ci-jointes.</li> <li>4) Tarif DU de Lodz 2013/2014 : il est proposé de majorer le droit spécifique de 2,9 €, conformément à la notice jointe</li> </ol>	approbation à l'unanimité
<u>Divers</u>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) CERTESENS: vote sur le tarif de location de salle aménagée pouvant être équipé en métrologie, selon notice et tableau joints</li> <li>2) Proposition de prise en charge de l'inscription à l'habilitation à la direction de recherches (HDR) : Les frais d'inscription des personnels de l'université qui remplissent les conditions, peuvent être pris en charge, en tout ou partie, par la composante, le laboratoire ou l'équipe de recherche, sur décision de leur directeur dûment habilité. Cette décision s'applique à titre dérogatoire jusqu'au 31/12/2013, dans la perspective de consulter le conseil scientifique et de l'articuler à la politique de formation de l'établissement.</li> </ol>	<p>Approbation à l'unanimité</p> <p>Approbation à l'unanimité -1 abstention</p>

**Prochaine commission, le 07 février 2014.**

# Commission des Moyens du 6 décembre 2013

## Budget initial 2014

# montant budget 2014

en K€	BP 2013	Budget 2014	VAR
<u>Budget agrégé</u>	209 390	202 264	<u>-7126</u>
Budget principal	206 044	202 093	-3 951
Fondation FR	122	171	49
S.A.I.C.	3 224	0	-3 224

- Orientations de la répartition des masses
- Des changements de périmètre
- Rapprocher les crédits ouverts des réalisations

# Plafond d'emplois

TABLEAU D'AUTORISATION D'EMPLOIS (en ETPT)

Plafond d'emplois Etat	Plafond d'emplois ressources propres	Total plafond d'emplois Université
<b>2052</b>	<b>408</b>	<b>2460</b>

- + 1 sur le plafond État par rapport à la situation du BR2

# La fondation FR

en K€	BP 2013	Budget 2014	VAR
Résultat	0	0	
CAF	0	0	
Prélèvement sur FDR	- 53	- 18	- 35

- Un budget équilibré de 153 K€, financé par 135 K€ de dons.
- Instauration d'un prélèvement pour frais de gestion de 15 % soit 18,75 K€

# Budget principal (université)

En K€	BP 2013*	Budget 2014	VAR
Dépenses de fonctionnement décaissables	182 760	182 379	-381
dont rémunération	148 927	153 114	4 187
Dépenses Investissement	16 190	9 734	-6 456

\*Y compris SAIC

Recettes de Fonctionnement encaissables	184 455	184 490	35
Recettes d'Investissement	7 023	5 533	-1 490

Résultat de fonctionnement	-1 964	-1 259	705
CAF(+) ou IAF(-)	1 695	2 112	417
Variation du FDR	-7 472	-2 090	5 382

# Recettes fonct. encaissables

Recettes encaissables En K€	BP 2013	BI 2014	variations
Subventions pour charges de service public (SCSP)	147 984	152 538	4 554
Autres subventions collectivités publiques	23 093	17 477	-5 616
<u>Prestation de services et produits activités annexes</u>	<u>10 799</u>	<u>11 107</u>	<u>308</u>
DONT : droits de scolarité et redevances	4187	4 284	97
Prestations de formation continue	1 231	1 640	409
autres prestations de services	5 389	5 183	-206
Versement pour taxe d'apprentissage	1 094	1 147	53
Produits financiers	115	0	-115
Produits exceptionnels	260	1 142	882



# Dépenses fonct. décaissables

Dépenses décaissables En K€	BP 2013	BI 2014	variations
Masse salariale	148 927	153 114	4 187
Autres charges	33 724	28 332	-5 392
DONT : achat de matières et fournitures	11 885	9 082	-2 803
entretien et réparation	2 499	2 363	-136
déplacements, missions, réception	4 596	3 180	-1 416
frais postaux et télécommunications	464	471	7
Subventions	3 969	2 723	-1 246
<b>Totaux</b>	<b>182 651</b>	<b>181 447</b>	<b>-1 204</b>

# Recettes investissement: 5 533 K€

Recettes investissement ( en K€)	2013	2014	VAR
Etat	200	309	109
Région	1 312	2 888	1 576
Département	620	112	-508
Communes et groupements	3 130	40	-2 990
Autres	132	183	51
U.E.	1 629	2 100	471
<b>total</b>	<b>7 023</b>	<b>5 533</b>	<b>-1 490</b>



# Dépenses d'investissement: 9 734 K€

Libellé du projet ( en K€)	Montant opération actualisé	Prévu BI 2014
<b>Suites d'opérations</b>		
Restructuration du bâtiment Bretonneau - site Tonnelé	9 850	1 430
Construction des locaux de l' IFBC « Biocube Institute »	7 319	300
site Tanneurs - Création d'un centre de ressources en langues	1 757	85
Site Luthier - diagnostic de réfection clos des bâtiments	50	47
Site Luthier - Aménagement d'une animalerie	520	28
Site Plat d'étain - locaux présidence	9 115	33
Divers achèvements (6 opérations)	3 226	56
<b>Opérations nouvelles</b>		
Site Luthier - travaux de réfection clos des bâtiments	1 400	120
Site Tanneurs - Mise en sécurité de la BU	440	120
Site Tonnelé - réhabilitation du bâtiment Vialle (études)	30	30

# Résultat et Capacité d'autofinancement

Budget agrégé (en K€)	BP 2013	BI 2014	VAR
Résultat	-1 964	-1 259	705
Dotations aux amortissements/provisions (DAA/P)	10 317	9 980	-337
Amortissements des subventions d'équipement	6 658	6 610	48
<i>DAA/P nette</i>	<b>3 659</b>	<b>3 371</b>	<b>-288</b>
CAF (+)/IAF (-)	1 695	2 112	417

- CAF et Résultat sont en progression par rapport au BP 2013
- Néanmoins les efforts doivent se poursuivre en 2014 pour parvenir à voter un budget en équilibre, en visant une CAF au moins égale à la DAA/P nette.

# Equilibre: le Fonds de Roulement

Budget agrégé ( en K€)	BP 2013	BI 2014	VAR
Prélèvement sur FDR (-)	-7 525	-2 108	5 417

- Diminution de prélèvement sur FDR, en raison de la baisse des besoins en investissement( 5 000 K€) et grâce à l'augmentation de CAF (417 K€)

Niveau du FDR 2014 (en K€)		
FDR après BR2 2013	BI 2014	FDR après BI
16 278	-2 108	14 170

- FDR à l'issue du B.I. 2014 représente 28 j de dépenses (contre 32 j au BP 2013) pour un seuil minimum de 15 j

# Budget initial 2014

Conseil d'Administration 16 décembre 2013



# Budget initial 2014

## Sommaire

1. Note de présentation
2. Présentation du budget initial 2014
  - budget agrégé
  - budget principal
  - budget Fondation François-Rabelais
  - budgets propres intégrés
3. Etat détaillé des crédits
  - budget agrégé
  - budget principal
  - budget de la Fondation François-Rabelais
4. Annexes budgétaires
  - Tableau des emplois
  - Restes à réaliser sur les contrats pluriannuels de recherche
  - Programme pluriannuel d'investissement (immobilier)
  - Moyens des unités mixtes de recherche
  - Etat détaillé des crédits de fonctionnement par nature (budget agrégé)
  - Plan prévisionnel de trésorerie
5. Nouveaux états GBCP
  - Autorisations budgétaires en A.E. et C.P., prévisions de recettes et solde budgétaire
  - Tableau d'équilibre financier
  - Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers
6. Documents d'orientations budgétaires
  - Lettre de cadrage budgétaire pour 2014
  - Tableaux de répartition des masses et d'évaluation des recettes





Tours le 02/12/2013

Le Président de l'université de Tours

A  
Madame le Recteur de l'Académie-  
Orléans- Tours  
*A l'attention de M. Makassy*

Objet : projet de budget initial 2014.

Ce budget est établi en application de la répartition des masses votées au conseil d'administration du 4 novembre et net de mise en réserve, conformément à l'instruction ministérielle. Parallèlement, une réserve de précaution identique à 2013 (421 492€) a été intégrée dans l'évaluation de la S.C.SP. Enfin, il comporte une somme de 150 000 € pour dépenses imprévues.

Par ailleurs, il prévoit la comptabilisation des opérations pluriannuelles en équilibre, pour la seule section de fonctionnement car les commissaires aux comptes n'ont pas autorisé l'application de la procédure de rattachements (PCA /PAR) en section d'investissement.

Le périmètre budgétaire subit plusieurs changements :

- création de l'université du temps libre (U.T.L.), sous forme d'une nouvelle unité budgétaire,
- la suppression du SAIC, déjà annoncée, sera votée concomitamment au budget ; ce SADC ne figure donc plus dans ce budget.

Le traitement des reports a été modifié pour se conformer plus strictement à l'article 7 du décret 2008-618 du 27 juin 2008 et réduire les inscriptions budgétaires au budget rectificatif N°1. De ce fait, on peut estimer qu'une partie des sommes inscrites jusqu'alors au budget rectificatif N°1 figure dans ce budget initial.

Enfin, les mouvements d'ordre (dotations aux amortissements et aux provisions et amortissements des subventions d'investissement) sont basés sur la situation de l'actif arrêtée au 31/12/2012, ce qui offre plus de fiabilité.

Ce budget est en forte baisse (-7 125 K€). Celle-ci s'explique par une diminution importante de l'investissement (Cf. infra), mais traduit aussi la poursuite des efforts pour adapter notre format budgétaire aux consommations.

Montant du budget En €	BP 2013	BI 2014	variations
<u>Budget agrégé (UFRT)</u>	<u>209 389 828</u>	<u>202 264 416</u>	<u>-7 125 412</u>
Budget principal (Université)	206 043 695	202 093 355	-3 950 279
SAIC	3 224 133	0	-3 224 133
Fondation FR	122 000	171 000	49 000

### 1. Le budget principal

Budget principal €	BP 2013*	BI 2014	VAR
Dépenses de Fonctionnement décaissables	182 760 268	182 378 654	-381 614
dont rémunération	148 926 753	153 114 496	4 187 743
Dépenses Investissement	16 190 181	9 734 414	-6 455 767

Recettes de Fonctionnement encaissables	184 455 017	184 490 426	35 409
Recettes d'Investissement	7 023 016	5 532 888	-1 490 128

Résultat	-1 964 461	-1 259 057	705 404
Besoins de financement de l'investissement	9 167 165	4 201 526	-4 965 639

CAF(+)/IAF(-)	1 694 749	2 111 772	417 023
Impact FDR (prélèvement (-) /abondement (+)	-7 472 415	-2 089 754	5 382 661

\*Y compris SAIC

Ce budget se caractérise d'abord par une baisse de l'investissement, en dépenses et en recettes, de sorte que le besoin de financement ce réduit fortement, de 4966 K€. Il faut noter ensuite la baisse des dépenses de fonctionnement et une amélioration de la CAF de 417 K€ et du résultat de 705 K€.

Cependant, le résultat reste négatif, ce qui doit inciter à poursuivre les efforts pendant l'exercice 2014.

Enfin le prélèvement sur le FDR diminue de 5 382 K€, sous les effets conjugués de l'amélioration de la CAF et de la réduction du besoin de financement en investissement. L'impact sur les soldes de gestion 2014 des grands domaines d'activité est donné par le tableau ci-dessous :

Impact CAF et FDR par secteur	Enseignement & autres	recherche	immobilier	TOTAUX
Impact / Résultat	-1 209 840	-266 377	217 160	-1 259 057
Impact / CAF	2 154 908	-260 298	217 160	2 111 772
Impact / FDR	-121 212	268 928	-2 237 470	-2 089 754

L'essentiel du prélèvement sur fonds de roulement demeure induit par le secteur immobilier. L'impact majeur sur le résultat, mentionné dans la colonne « enseignement & autres » s'explique essentiellement par l'imputation de la charge nette d'amortissement qui n'est pas ventilée dans les unités budgétaires actuellement.

#### 1 – 1 La section de fonctionnement :

- Les recettes de fonctionnement hors amortissement des subventions, de 184 490K€, progressent de 35 K€. Les principales variations sont détaillées ci-après :

Recettes encaissables En €	BP 2013	BI 2014	variations
<u>Prestation de services et produits activités annexes</u>	<u>10 799 330</u>	<u>11 106 779</u>	<u>307 449</u>
DONT : droits de scolarité et redevances	4 187 080	4 283 749	96 669
Prestations de formation continue	1 230 600	1 640 000	409 400
autres prestations de services	5 388 650	5 183 030	-198 620
Subventions pour charges de service public (SCSP)	147 984 130	152 538 470	4 554 340
Autres subventions collectivités publiques	23 093 356	17 477 231	-5 616 125
Versement pour taxe d'apprentissage	1 094 500	1 147 000	52 500
Produits financiers	115 000	Zéro	-115 000
Produits exceptionnels	260 000	1 142 000	882 000

La subvention pour charges de service public est estimée à 152 538 K€, soit 152 273 K€ figurant dans la répartition des masses en recettes et 264 K€ correspondant à des versements complémentaires pour des actions précises perçus pendant l'année. Les autres subventions, émanant des collectivités territoriales et des autres organismes publics accusent une nette diminution de 5 616 K€, essentiellement pour la recherche.

Le versement pour taxe d'apprentissage progresse de 4,8 %, en fonction des réalisations constatées. Les produits d'activités s'élèvent à 11 106 K€, dont 4 284 K€ pour les droits de scolarité en hausse de 2,3 %, 1 640 K€ de prestations de formation continue et un solde de 5 183 K€ en baisse majoritairement sur les prestations de recherche.

Un produit exceptionnel de régularisation de TVA au titre de l'exercice 2013 figure pour 1100 K€, conformément à l'attestation fournie par notre cabinet conseil.

- Les dépenses de fonctionnement (hors dotations aux amortissements/provisions) diminuent de 381 K€, à 182 379 K€. Cette baisse recouvre une augmentation des charges de personnel fortement atténué par la baisse des autres charges :

Dépenses décaissables En €	BP 2013	BI 2014	variations
Masse salariale	148 926 753	153 114 496	4 187 743
Autres charges	33 724 348	28 332 265	-5 392 083
DONT : achat de matières et fournitures	11 884 644	9 081 985	-2 802 659
entretien et réparation	2 499 335	2 363 454	-135 881
déplacements, missions, réception	4 595 751	3 180 039	-1 415 712
frais postaux et télécommunications	463 583	471 048	7465
Subventions	3 969 040	2 723 104	-1 245 936
Totaux	182 651 101	181 446 761	-1 204 340

La masse salariale augmente en raison de l'impact du CAS pensions, dont 2 000 K€ avaient été provisionnés au BP 2013 et de l'impact en année pleine des 35 emplois obtenus en 2013, soit 1 953 K€.

S'agissant du plafond d'emplois, il est majoré d'un ETPT par rapport à la situation du BR2.

La baisse des autres charges reflète une prévision plus fine et une importante diminution de 4 900 K€ dans le secteur de la recherche.

### 1 – 2 La section d'investissement :

- Les dépenses d'investissement, qui s'élèvent à 9 734 K€, sont en forte baisse (-6 455 K€), traduisant l'avancement du programme immobilier. Elles se répartissent en 3 masses :

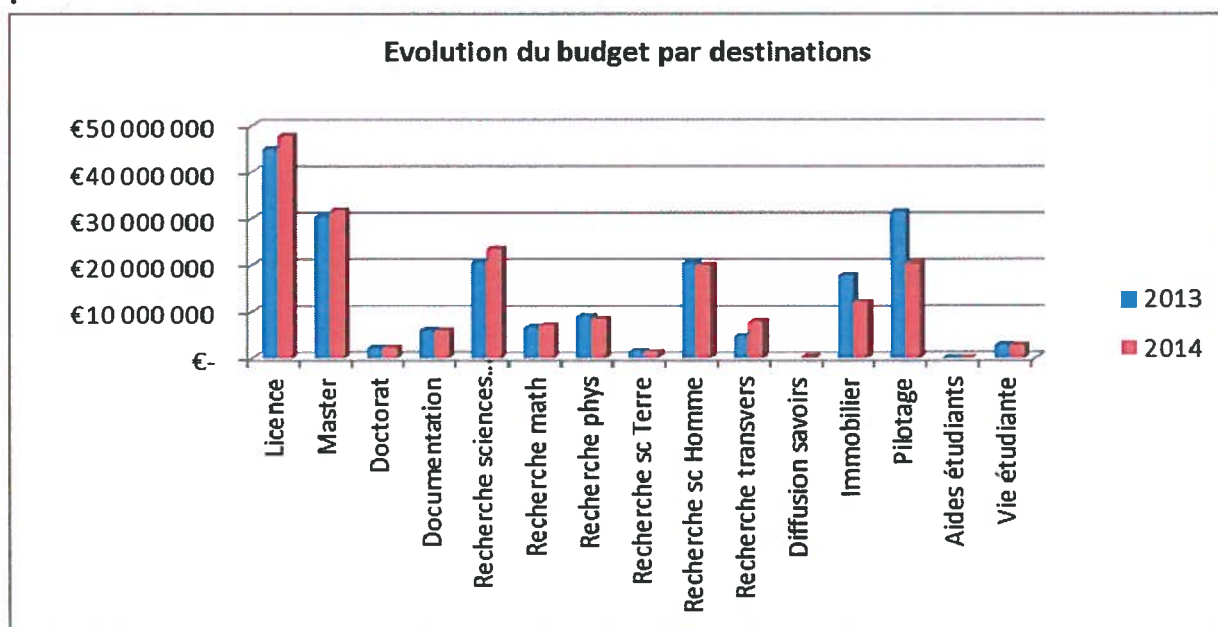
- projets immobiliers, pour 2 875 K€, dont les principales opérations ci-dessous, pour 2 231 K€:

Libellé du projet	Montant opération actualisé (K€)	Prévu BI 2014 (K€)
Poursuite d'opérations en cours		
Restructuration du bâtiment Bretonneau – site Tonnelé	9 850	1 430
Construction des locaux de l' IFBC « Biocube Institute »	7 319	300
site Tanneurs - Création d'un centre de ressources en langues	1 757	85
Site Luthier – diagnostic de réfection clos des bâtiments	50	47
Site Luthier - Aménagement d'une animalerie	520	28
Site Plat d'étain – locaux présidence	9 115	33
Divers achèvements (6 opérations)	3 226	56
Opérations nouvelles		
Site Luthier – travaux de réfection clos des bâtiments	1 400 000	120 000
Site Tanneurs – Mise en sécurité de la BU	440 000	120 000
Site Tonnelé – réhabilitation du bâtiment Vialle(études)	30 000	30 000

- investissements des projets de recherche, pour 4 582 K€
  - Autres investissements répartis dans les composantes et les services de l'université pour 2 277 K€.
- Les recettes de la section d'investissement s'établissent à 5 532 K€, soit – 1 490 K€ par rapport au BP 2013, conséquence de la baisse des dépenses.

Recettes investissement	2013	2014	VAR
Etat	200 000	309 314	-109 314
Région	1 312 445	2 88 278	1 575 833
Département	619 741	111 570	-508 171
Communes et groupements	3 130 000	40 000	-2 990 000
Autres	132 243	183 450	51 207
U.E.	1 628 857	2 100 276	471 419
total	7 023 016	5 532 888	-1 490 128

### 1 – 3 Budget principal par destinations



L'enseignement (L/M/D) représente 42,8 %, la recherche 35,7 % en 2014. Suite à un travail d'actualisation cette année, le secteur support – pilotage est en baisse de 5,6 points, à 10,6 %, ce qui est plus représentatif de son poids réel.

## 2. La fondation universitaire François Rabelais

La Fondation dispose pour 2014 d'un budget d'exploitation de 153 K€, qui se décompose en recettes :

- De la fraction consommable de la dotation initiale apportée par les fondateurs, qui s'élève conformément aux statuts, à 18 K€.
- Des dons des partenaires, soit 135 K€ (conventions en cours).

En dépenses, les crédits sont ouverts sur diverses catégories de charges d'activité correspondant aux actions de la fondation

Le poste subventions correspond pour l'essentiel à l'exécution de la convention avec Alstom, soit 125 K€ diminués d'un prélèvement pour frais de gestion de 15%. Enfin, une somme de 7,75 K€ non encore affectée, figure à la ligne « autres charges ».

Fondation FR en €	BP 2013	BI 2014	VAR
Résultat	0	0	
CAF (+)/IAF (-)	0	0	
prélèvement sur FDR (-)	- 53 000	-18 000	-35 000

### 3. L'équilibre du budget agrégé et la trésorerie

#### 3-1 évolutions des masses du budget agrégé :

Budget agrégé €	BP 2013	BI 2014	VAR
Dépenses de Fonctionnement	193 146 647	192 512 002	-634 645
dont rémunération	148 926 753	153 114 496	4 187 743
Dépenses Investissement	16 243 181	9 752 414	-6 490 767

Recettes de Fonctionnement	191 182 186	191 252 945	70 759
Recettes d'Investissement	7 023 016	5 532 888	-1 490 128

Résultat	-1 964 461	-1 259 057	705 404
Besoins de financement de l'investissement	9 220 165	4 219 526	-5 000 639

#### 3-2 Résultat et capacité d'autofinancement:

Budget agrégé €	BP 2013	BI 2014	VAR
Résultat	-1 964 461	-1 259 056	705 405
Dotation aux amortissements/provisions (DAA/P)	10 317 379	9 980 349	-337 030
Amortissements des subventions d'équipement	6 658 169	6 609 520	48 649
<i>DAA/P nette</i>	<i>3 659 210</i>	<i>3 370 828</i>	<i>-288 382</i>
CAF (+)/IAF (-)	1 694 749	2 111 772	417 023

Tous les indicateurs sont en amélioration par rapport au BP 2013. Cependant, la résorption du déficit doit se continuer, même si la réalité des comptes de l'Université est celle des réalisations budgétaires constatées dans les comptes financiers.

Aussi, le travail d'ajustement aux consommations réelles sera-t-il poursuivi en 2014, en affinant le cadrage budgétaire des différentes unités. Seront également examinés les modalités de financement interne de la dotation nette aux amortissements générée par nos investissements.

Par ailleurs, ce budget a été construit avec le souci d'y inclure les prévisions pour l'ensemble de l'exercice, et ainsi de réduire le montant du futur budget rectificatif N°1. La suppression du financement des reports d'engagements (commandes / missions) par l'ouverture de crédit supplémentaire au BR N°1 agira dans le même sens.



### 3-3 les niveaux de fonds de roulement et de trésorerie:

Budget agrégé €	BP 2013	BI 2014	VAR
Prélèvement sur FDR (-)	-7 525 416	-2 107 754	5 417 662

Ce budget entraîne un prélèvement sur fonds de roulement de 2 108 K€, en forte baisse par rapport au BP 2013(-5 418 K€), soit -5 000 K€ en investissement et -417 K€, correspondant à l'augmentation de la CAF, en section de fonctionnement.

Niveau du FDR 2014		
FDR après BR2 2013	BI 2014	FDR après BI
16 278 409	-2 107 754	14 170 655

A l'issue de ce budget initial, le FDR s'élèvera à 14 170 K€; ce qui représente 28 jours de dépenses de fonctionnement (avec un taux de réalisation théorique de 100%), contre 32 jours au BP 2013. Ce prélèvement contenu nous place très au-delà de la référence autorisée de 15 jours.

Le plan de trésorerie annexé au budget, établi par l'agent comptable, montre un niveau de trésorerie prévisionnelle de 18 211 K€ au 31/12/2014, soit 36 jours de dépenses.

Compte tenu d'une capacité d'autofinancement positive (ou nulle) sur les deux budgets, principal et Fondation, une autorisation de prélèvement sur le fonds de roulement n'est pas nécessaire.



Loïc VAILLANT

# Présentation du budget initial 2014

- Budget agrégé
- Budget principal
- Budget Fondation
- Budgets propres intégrés



**PRÉSENTATION DU BUDGET Agrégé****1ère SECTION: COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL**

<b>DEPENSES</b>				<b>RECETTES</b>		
<b>DEPENSES PAR NATURE</b>		<b>MASSE SALARIALE</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES</b>		
<b>DESTINATION</b>						
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	44 264 750,31	2 946 560,68	R11	Subventions des programmes 150 et 231	152 538 470,00
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	27 598 614,35	3 645 278,39	R12	Subventions autres ministères	449 259,85
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	1 723 417,97	429 719,70	R211	Collectivités locales : Région	8 327 543,64
D105	Bibliothèques et documentation	4 039 243,12	1 790 860,59	R212	Collectivités locales : Département	213 875,00
D106	Recherche universitaire - science de la vie, biotechnologie et santé	19 244 260,36	3 178 114,27	R213	Collectivités locales : Communes et groupements de communes	322 598,94
D107	Recherche universitaire - mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie	5 988 533,66	414 014,32	R22	Union européenne	1 864 371,76
D108	Recherche universitaire - physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	5 861 336,35	1 085 963,41	R23	Autres subventions de fonctionnement	5 181 510,63
D110	Recherche universitaire - sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 119 631,58	169 050,02	R31	Droits d'inscription	4 283 748,82
D111	Recherche universitaire - sciences de l'homme et de la société	17 498 743,83	2 171 995,31	R331	Contrats de recherche : ANR hors investissements d'avenir	998 255,41
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	5 688 772,90	1 215 810,76	R332	Contrats de recherche : ANR investissement d'avenir	90 000,00
D113	Diffusion des savoirs et musées	235 540,21	10 000,00	R333	Contrats de recherche hors ANR	1 687 770,14
D114	Immobilier	3 430 007,78	5 668 955,50	R34	Formation continue	1 640 000,00
D115	Pilotage et support	14 426 550,17	5 032 857,48	R35	Taxe d'apprentissage	1 147 000,00
D201	Aides directes aux étudiants	17 796,49		R36	Autres prestations (études et travaux)	91 882,67
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 977 296,97	726 084,31	R38	Autres recettes encaissables	3 715 245,53
D4	Dépenses non décaissables	65 316,00	10 846 924,95	R42	Autres recettes exceptionnelles encaissables	1 142 000,00
				R63	Autres recettes non encaissables	7 559 412,15
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		153 179 812,05	39 332 189,69	<b>TOTAL RECETTES</b>		191 252 944,54
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION POSITIF</b>				<b>RESULTAT D'EXPLOITATION NEGATIF</b>		
				1 259 057,20		
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>		<b>192 512 001,74</b>		<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>		<b>192 512 001,74</b>

**PRÉSENTATION DU BUDGET Agrégé****2ème SECTION: TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE PREVISIONNEL**

EMPLOIS			RESSOURCES		
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement		
Dépenses d'investissement			INVESTISSEMENT	Autres ressources d'investissement	
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	596 358,00	R521	Autres subventions d'investissement : Région	2 788 278,20
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	532 907,40	R522	Autres subventions d'investissement : Département	111 570,00
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	3 000,00	R523	Autres subventions d'investissement : Autres	2 323 726,04
D105	Bibliothèques et documentation	24 000,00	R53	Dotation en fonds propres de l'État	309 314,00
D106	Recherche universitaire - science de la vie, biotechnologie et santé	1 054 451,00			
D107	Recherche universitaire - mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie	685 700,00			
D108	Recherche universitaire - physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	1 444 787,51			
D111	Recherche universitaire - sciences de l'homme et de la société	363 123,24			
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	1 054 201,00			
D114	Immobilier	2 926 924,07			
D115	Pilotage et support	998 991,82			
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	49 970,00			
D4	Dépenses non décaissables	18 000,00			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		9 752 414,04	<b>TOTAL RESSOURCES</b>		7 644 659,84
<b>Réalisation de l'équilibre: apport au fonds de roulement</b>			<b>Réalisation de l'équilibre: prélèvement sur le fonds de roulement</b>		
			<b>2 107 754,20</b>		

**PRÉSENTATION DU BUDGET PRINCIPAL****1ère SECTION: COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL**

<b>DEPENSES</b>				<b>RECETTES</b>		
<b>DEPENSES PAR NATURE</b>		<b>MASSE SALARIALE</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES</b>		
<b>DESTINATION</b>						
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	44 264 750,31	2 946 560,68	R11	Subventions des programmes 150 et 231	152 538 470,00
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	27 598 614,35	3 645 278,39	R12	Subventions autres ministères	449 259,85
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	1 723 417,97	429 719,70	R211	Collectivités locales : Région	8 327 543,64
D105	Bibliothèques et documentation	4 039 243,12	1 790 860,59	R212	Collectivités locales : Département	213 875,00
D106	Recherche universitaire - science de la vie, biotechnologie et santé	19 244 260,36	3 178 114,27	R213	Collectivités locales : Communes et groupements de communes	322 598,94
D107	Recherche universitaire - mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie	5 988 533,66	414 014,32	R22	Union européenne	1 864 371,76
D108	Recherche universitaire - physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	5 861 336,35	1 085 963,41	R23	Autres subventions de fonctionnement	5 181 510,63
D110	Recherche universitaire - sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 119 631,58	169 050,02	R31	Droits d'inscription	4 283 748,82
D111	Recherche universitaire - sciences de l'homme et de la société	17 498 743,83	2 171 995,31	R331	Contrats de recherche : ANR hors investissements d'avenir	998 255,41
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	5 688 772,90	1 215 810,76	R332	Contrats de recherche : ANR investissement d'avenir	90 000,00
D113	Diffusion des savoirs et musées	235 540,21	10 000,00	R333	Contrats de recherche hors ANR	1 687 770,14
D114	Immobilier	3 430 007,78	5 668 955,50	R34	Formation continue	1 640 000,00
D115	Pilotage et support	14 426 550,17	4 879 857,48	R35	Taxe d'apprentissage	1 147 000,00
D201	Aides directes aux étudiants	17 796,49		R36	Autres prestations (études et travaux)	91 882,67
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 977 296,97	726 084,31	R38	Autres recettes encaissables	3 580 245,53
D4	Dépenses non décaissables	65 316,00	10 846 924,95	R42	Autres recettes exceptionnelles encaissables	1 142 000,00
				R63	Autres recettes non encaissables	7 541 412,15
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		153 179 812,05	39 179 189,69	<b>TOTAL RECETTES</b>		191 099 944,54
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION POSITIF</b>				<b>RESULTAT D'EXPLOITATION NEGATIF</b>		
				1 259 057,20		
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>		<b>192 359 001,74</b>		<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>		<b>192 359 001,74</b>

## PRÉSENTATION DU BUDGET PRINCIPAL

## 2ème SECTION: TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE PREVISIONNEL

EMPLOIS			RESSOURCES		
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement		
Dépenses d'investissement			INVESTISSEMENT	Autres ressources d'investissement	
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	596 358,00	R521	Autres subventions d'investissement : Région	2 788 278,20
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	532 907,40	R522	Autres subventions d'investissement : Département	111 570,00
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	3 000,00	R523	Autres subventions d'investissement : Autres	2 323 726,04
D105	Bibliothèques et documentation	24 000,00	R53	Dotation en fonds propres de l'État	309 314,00
D106	Recherche universitaire - science de la vie, biotechnologie et santé	1 054 451,00			
D107	Recherche universitaire - mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie	685 700,00			
D108	Recherche universitaire - physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	1 444 787,51			
D111	Recherche universitaire - sciences de l'homme et de la société	363 123,24			
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	1 054 201,00			
D114	Immobilier	2 926 924,07			
D115	Pilotage et support	998 991,82			
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	49 970,00			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		9 734 414,04	<b>TOTAL RESSOURCES</b>		7 644 659,84
<b>Réalisation de l'équilibre: apport au fonds de roulement</b>			<b>Réalisation de l'équilibre: prélèvement sur le fonds de roulement</b>		
			2 089 754,20		

**PRÉSENTATION DU BUDGET FONDATION ( Fondation Rabelais )****1ère SECTION: COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL**

<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>				
<b>DEPENSES PAR NATURE</b>		<b>MASSE SALARIALE</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES</b>			
<b>DESTINATION</b>							
D115	Pilotage et support		153 000,00	R38	Autres recettes encaissables	135 000,00	
				R63	Autres recettes non encaissables	18 000,00	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>			153 000,00	<b>TOTAL RECETTES</b>		153 000,00	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION POSITIF</b>				<b>RESULTAT D'EXPLOITATION NEGATIF</b>			
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>			153 000,00	<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL</b>			153 000,00



**PRÉSENTATION DU BUDGET FONDATION ( Fondation Rabelais )****2ème SECTION: TABLEAU DE FINANCEMENT ABREGE PREVISIONNEL**

<b>EMPLOIS</b>		<b>RESSOURCES</b>	
<b>Insuffisance d'autofinancement</b>		<b>Capacité d'autofinancement</b>	
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>Autres ressources d'investissement</b>	
	<b>INVESTISSEMENT</b>		
D4	Dépenses non décaissables	18 000,00	
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		18 000,00	<b>TOTAL RESSOURCES</b>
<b>Réalisation de l'équilibre: apport au fonds de roulement</b>			<b>Réalisation de l'équilibre: prélèvement sur le fonds de roulement</b>
			<b>18 000,00</b>

**CFI: UFR ASH (A2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	251 651,37	240 784,26	31 958,00	524 393,63
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	7 363,00	18 309,70	0,00	25 672,70
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	0,00	3 762,52	0,00	3 762,52
D105	Bibliothèques et documentation	34 190,81	40 152,34	0,00	74 343,15
D114	Immobilier	0,00	52 510,00	0,00	52 510,00
D115	Pilotage et support	22 000,00	146 731,00	154 367,00	323 098,00
D4	Dépenses non décaissables	0,00	32 150,00	0,00	32 150,00
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		315 205,18	534 399,82	186 325,00	1 035 930,00

<b>Recettes ( R)</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	330 400,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	705 530,00-
------------------------------------------------------------	-------------

**CFI: IUT DE BLOIS (B2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	667 888,00	203 366,10	130 000,00	1 001 254,10
D114	Immobilier	0,00	316 600,00	0,00	316 600,00
D115	Pilotage et support	0,00	119 836,90	0,00	119 836,90
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		667 888,00	639 803,00	130 000,00	1 437 691,00

<b>Recettes ( R)</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	365 712,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	1 071 979,00-
------------------------------------------------------------	---------------

**CFI: CESR (C2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	0,00	22 000,00	4 938,40	26 938,40
D114	Immobilier	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
D115	Pilotage et support	0,00	38 999,00	0,00	38 999,00
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		0,00	60 999,00	24 938,40	85 937,40

<b>Recettes ( R)</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	400,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	85 537,40-
------------------------------------------------------------	------------

**CFI: UFR Droit (D2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	147 700,00	116 550,00	23 700,00	287 950,00
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	380 300,00	447 215,00	23 700,00	851 215,00
D115	Pilotage et support	0,00	391 588,00	159 000,00	550 588,00
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		528 000,00	955 353,00	206 400,00	1 689 753,00

<b>Recettes ( R)</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	885 000,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	804 753,00-
------------------------------------------------------------	-------------

**CFI: EPU (E2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	29 241,00	7 387,00	0,00	36 628,00
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	1 029 229,49	915 977,51	182 769,00	2 127 976,00
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	0,00	24 500,00	3 000,00	27 500,00
D105	Bibliothèques et documentation	0,00	49 950,00	0,00	49 950,00
D114	Immobilier	0,00	332 771,00	0,00	332 771,00
D4	Dépenses non décaissables	0,00	3 450,00	0,00	3 450,00
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		1 058 470,49	1 334 035,51	185 769,00	2 578 275,00

<b>Recettes ( R)</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	971 785,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	1 606 490,00-
------------------------------------------------------------	---------------

**CFI: SUFCO (F2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	211 477,46	93 480,00	0,00	304 957,46
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	148 962,96	718 475,91	0,00	867 438,87
D115	Pilotage et support	530 892,67	256 711,00	0,00	787 603,67
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		891 333,09	1 068 666,91	0,00	1 960 000,00

<b>Recettes ( R)</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	1 960 000,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	0,00
------------------------------------------------------------	------

**CFI: DTI (G2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D114	Immobilier	0,00	1 568 840,00	2 875 514,40	4 444 354,40
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		0,00	1 568 840,00	2 875 514,40	4 444 354,40

<b>Recettes ( R)</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	467 884,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	3 976 470,40-
------------------------------------------------------------	---------------



**CFI: PROJETS TRANSVERS (H2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
D111	Recherche universitaire - sciences de l'homme et de la société	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
D114	Immobilier	0,00	410 262,00	0,00	410 262,00
D115	Pilotage et support	2 590,52	135 558,48	72 599,00	210 748,00
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		5 090,52	555 820,48	72 599,00	633 510,00

<b>Recettes ( R)</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	122 500,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	511 010,00-
------------------------------------------------------------	-------------

**CFI: SCD (I2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D105	Bibliothèques et documentation	106 279,75	1 671 858,25	24 000,00	1 802 138,00
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		106 279,75	1 671 858,25	24 000,00	1 802 138,00

<b>Recettes ( R)</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	29 000,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	1 773 138,00-
------------------------------------------------------------	---------------

**CFI: SUMPPS (J2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	123 737,64	75 305,36	0,00	199 043,00
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		123 737,64	75 305,36	0,00	199 043,00

<b>Recettes ( R)</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	50 375,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	148 668,00-
------------------------------------------------------------	-------------

**CFI: CUEFEE (K2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	204 625,82	20 850,00	0,00	225 475,82
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		204 625,82	20 850,00	0,00	225 475,82

				<b>Recettes ( R)</b>	
				<b>Ressources directement liées à l'activité de la</b>	
				<b>composante =</b>	225 475,82

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>					0,00
------------------------------------------------------------	--	--	--	--	------

**CFI: UFR Lettres Langues (L2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	13 473,44	72 004,44	5 000,00	90 477,88
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	20 648,11	93 268,03	0,00	113 916,14
D115	Pilotage et support	49 588,88	43 911,12	7 000,00	100 500,00
D4	Dépenses non décaissables	0,00	30 800,00	0,00	30 800,00
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		83 710,43	239 983,59	12 000,00	335 694,02

<b>Recettes ( R)</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	47 495,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	288 199,02-
------------------------------------------------------------	-------------

**CFI: UFR Médecine (M2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	114 401,16	453 645,18	45 000,00	613 046,34
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	2 175,41	710 039,59	0,00	712 215,00
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	108 752,82	140 457,18	0,00	249 210,00
D106	Recherche universitaire - science de la vie, biotechnologie et santé	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
D114	Immobilier	0,00	609 185,00	0,00	609 185,00
D115	Pilotage et support	99 390,27	187 689,39	66 000,00	353 079,66
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		324 719,66	2 111 016,34	111 000,00	2 546 736,00

<b>Recettes ( R )</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	1 350 000,00
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	1 196 736,00-
------------------------------------------------------------	---------------

**CFI: Rémunération Plafond (N2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	35 953 698,60	0,00	0,00	35 953 698,60
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	24 105 581,17	0,00	0,00	24 105 581,17
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	1 345 662,63	0,00	0,00	1 345 662,63
D105	Bibliothèques et documentation	3 659 765,84	0,00	0,00	3 659 765,84
D106	Recherche universitaire - science de la vie, biotechnologie et santé	16 773 019,05	0,00	0,00	16 773 019,05
D107	Recherche universitaire - mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie	4 962 154,66	0,00	0,00	4 962 154,66
D108	Recherche universitaire - physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 223 860,71	0,00	0,00	4 223 860,71
D110	Recherche universitaire - sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	745 781,58	0,00	0,00	745 781,58
D111	Recherche universitaire - sciences de l'homme et de la société	14 908 045,81	0,00	0,00	14 908 045,81
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	1 213 778,90	0,00	0,00	1 213 778,90
D113	Diffusion des savoirs et musées	235 540,21	0,00	0,00	235 540,21
D114	Immobilier	2 880 314,85	0,00	0,00	2 880 314,85
D115	Pilotage et support	11 032 479,22	0,00	0,00	11 032 479,22
D201	Aides directes aux étudiants	17 796,49	0,00	0,00	17 796,49
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 412 471,28	0,00	0,00	1 412 471,28
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		123 469 951,00	0,00	0,00	123 469 951,00

<b>Recettes ( R)</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	123 469 951,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	0,00
------------------------------------------------------------	------

**CFI: MOIP (O2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	5 998,00	62 002,00	0,00	68 000,00
D115	Pilotage et support	0,00	14 830,00	0,00	14 830,00
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	35 544,00	29 456,00	0,00	65 000,00
D4	Dépenses non décaissables	0,00	420,00	0,00	420,00
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		41 542,00	106 708,00	0,00	148 250,00

<b>Recettes ( R)</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	77 000,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	71 250,00-
------------------------------------------------------------	------------



**CFI: UFR Pharmacie (P2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	0,00	47 545,00	0,00	47 545,00
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	0,00	112 355,00	1 500,00	113 855,00
D105	Bibliothèques et documentation	0,00	10 900,00	0,00	10 900,00
D114	Immobilier	0,00	434 074,00	0,00	434 074,00
D115	Pilotage et support	8 303,60	103 352,23	88 403,97	200 059,80
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		8 303,60	708 226,23	89 903,97	806 433,80

<b>Recettes ( R)</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	168 059,80
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	638 374,00-
------------------------------------------------------------	-------------

**CFI: Service Recherche (R2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	4 000,00	86 000,00	0,00	90 000,00
D106	Recherche universitaire - science de la vie, biotechnologie et santé	2 256 281,31	3 168 114,27	1 049 701,00	6 474 096,58
D107	Recherche universitaire - mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie	901 279,00	414 014,32	685 700,00	2 000 993,32
D108	Recherche universitaire - physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	1 516 475,64	1 085 963,41	1 444 787,51	4 047 226,56
D110	Recherche universitaire - sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	343 650,00	169 050,02	0,00	512 700,02
D111	Recherche universitaire - sciences de l'homme et de la société	2 357 878,02	2 161 995,31	363 123,24	4 882 996,57
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	599 826,00	1 215 810,76	1 024 201,00	2 839 837,76
D114	Immobilier	0,00	0,00	10 409,67	10 409,67
D115	Pilotage et support	63 500,00	151 399,06	4 855,85	219 754,91
D4	Dépenses non décaissables	0,00	270 766,95	0,00	270 766,95
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		8 042 889,97	8 723 114,10	4 582 778,27	21 348 782,34

<b>Recettes ( R)</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	19 674 323,16
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	1 674 459,18-
------------------------------------------------------------	---------------

**CFI: UFR Sciences Tech (S2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	65 090,24	299 036,70	70 700,00	434 826,94
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	65 729,66	207 637,65	0,00	273 367,31
D114	Immobilier	0,00	666 464,00	0,00	666 464,00
D115	Pilotage et support	24 593,45	115 216,30	42 900,00	182 709,75
D4	Dépenses non décaissables	0,00	7 400,00	0,00	7 400,00
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		155 413,35	1 295 754,65	113 600,00	1 564 768,00

<b>Recettes ( R )</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	170 904,00
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	1 393 864,00-
------------------------------------------------------------	---------------

**CFI: IUT Tours (T2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	2 015 952,81	625 483,00	180 000,00	2 821 435,81
D105	Bibliothèques et documentation	12 296,72	18 000,00	0,00	30 296,72
D114	Immobilier	40 032,93	142 031,50	0,00	182 064,43
D115	Pilotage et support	89 862,04	61 473,00	0,00	151 335,04
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	0,00	4 200,00	0,00	4 200,00
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		2 158 144,50	851 187,50	180 000,00	3 189 332,00

<b>Recettes ( R )</b> <b>Ressources directement liées à l'activité de la</b> <b>composante =</b>	1 261 800,00
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	1 927 532,00-
------------------------------------------------------------	---------------

**CFI: CENTRAL (U2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	1 799 429,41	0,00	110 000,00	1 909 429,41
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	1 062 884,55	0,00	320 000,00	1 382 884,55
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	121 472,52	0,00	0,00	121 472,52
D106	Recherche universitaire - science de la vie, biotechnologie et santé	0,00	0,00	4 750,00	4 750,00
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
D114	Immobilier	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00
D115	Pilotage et support	135 934,52	0,00	210 504,00	346 438,52
D4	Dépenses non décaissables	0,00	10 493 508,00	0,00	10 493 508,00
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		3 119 721,00	10 493 508,00	696 254,00	14 309 483,00

<b>Recettes ( R)</b>	
<b>Ressources directement liées à l'activité de la composante =</b>	41 421 982,00

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	27 112 499,00
------------------------------------------------------------	---------------

**CFI: Fondation Rabelais (W2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D115	Pilotage et support	0,00	153 000,00	0,00	153 000,00
D4	Dépenses non décaissables	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		0,00	153 000,00	18 000,00	171 000,00

				<b>Recettes ( R )</b>	
				<b>Ressources directement liées à l'activité de la</b>	
				<b>composante =</b>	153 000,00

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>					18 000,00-
------------------------------------------------------------	--	--	--	--	------------

**CFI: SUAPS (X2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	27 253,05	172 419,95	32 970,00	232 643,00
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		27 253,05	172 419,95	32 970,00	232 643,00

<b>Recettes ( R) Ressources directement liées à l'activité de la composante =</b>	41 338,00
-------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	191 305,00-
------------------------------------------------------------	-------------

**CFI: UTL (Y2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D113	Diffusion des savoirs et musées	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		0,00	10 000,00	0,00	10 000,00

<b>Recettes ( R)</b>					
<b>Ressources directement liées à l'activité de la</b>					
<b>composante =</b>					0,00

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>					10 000,00-
------------------------------------------------------------	--	--	--	--	------------



**CFI: Service dépenses communes (Z2)**

<b>Destinations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	2 781 623,00	704 427,00	0,00	3 486 050,00
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	775 740,00	400 000,00	0,00	1 175 740,00
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	143 530,00	175 000,00	0,00	318 530,00
D105	Bibliothèques et documentation	226 710,00	0,00	0,00	226 710,00
D106	Recherche universitaire - science de la vie, biotechnologie et santé	214 960,00	0,00	0,00	214 960,00
D107	Recherche universitaire - mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie	125 100,00	0,00	0,00	125 100,00
D108	Recherche universitaire - physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	121 000,00	0,00	0,00	121 000,00
D110	Recherche universitaire - sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	30 200,00	0,00	0,00	30 200,00
D111	Recherche universitaire - sciences de l'homme et de la société	232 820,00	0,00	0,00	232 820,00
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	3 875 168,00	0,00	0,00	3 875 168,00
D114	Immobilier	509 660,00	1 136 218,00	0,00	1 645 878,00
D115	Pilotage et support	2 432 731,00	3 112 562,00	193 362,00	5 738 655,00
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	378 291,00	444 703,00	17 000,00	839 994,00
D4	Dépenses non décaissables	0,00	8 430,00	0,00	8 430,00
<b>TOTAL Dépenses (D)</b>		11 847 533,00	5 981 340,00	210 362,00	18 039 235,00

<b>Recettes ( R )</b>	
<b>Ressources directement liées à l'activité de la composante =</b>	3 541 448,00

<b>Ligne d'équilibre = Contribution de l'établissement</b>	14 497 787,00-
------------------------------------------------------------	----------------

# Etat détaillé des crédits Budget initial 2014

- Budget agrégé
- Budget principal
- Budget Fondation

## NOMENCLATURE DE L'ETAT DETAILLE DES CRÉDITS

Nomenclature	Description	Montant des crédits
<b>MS</b>	<b>Crédits de Masse salariale = Montant limitatif</b>	<b>153 179 812,05</b>
MSDe	MSDe Dépenses décaissables	153 114 496,05
MSDe1	Rémunérations du personnel	88 061 674,21
MSDe11	Rémunérations principales	77 020 825,31
MSDe12	Rémunérations accessoires	6 309 889,50
MSDe13	Congés payés	2 473,06
MSDe14	Primes et gratifications	4 254 294,01
MSDe15	Indemnités et avantages divers	474 192,33
MSDe2	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	62 088 538,78
MSDe21	Cas pensions + ATI	43 533 898,29
MSDe22	Cotisations Assedic	1 282 733,94
MSDe23	Autres cotisations	17 271 906,55
MSDe3	Autres charges de personnels	2 964 283,06
MSDe31	Allocation de retour à l'emploi	2 429,83
MSDe32	Impôts sur rémunérations	1 863 322,11
MSDe33	Autres (décomposition laissée à la libre appréciation des établissements)	1 098 531,12
MSND	Charges non décaissables	65 316,00
MSND1	Provisions sur charges de personnel	65 316,00
<b>F</b>	<b>Autres crédits de fonctionnement = montant limitatif</b>	<b>39 332 189,69</b>
FD	Dépenses décaissables	29 310 210,89
FD2	Achats d'études et de prestations de services	949 183,46
FD3	Assurances	48 760,61
FD4	Impôts	11 450,00
FD5	Fluides et frais de téléphonie	3 129 882,13
FD6	Locations	636 208,57
FD7	Maintenance des bâtiments + charges d'exploitation des bâtiments (contrats de nettoyage#)	3 595 304,70
FD8	Formation continue des personnels	147 633,00
FD10	Autres charges liées au fonctionnement de l'établissement (décomposition laissée à la libre appréciation des établissements)	20 790 788,42
FD12	Charges exceptionnelles décaissables	1 000,00
FND	Charges non décaissables	9 915 031,80

**NOMENCLATURE DE L'ETAT DETAILLE DES CRÉDITS**

<b>Nomenclature</b>	<b>Description</b>	<b>Montant des crédits</b>
FND2	Dotations aux amortissements	9 908 954,00
<b>IM</b>	<b>Crédits d'investissement = montant limitatif</b>	<b>9 752 414,04</b>
IMI	Immobilisations incorporelles	40 458,00
IMC	Immobilisations corporelles	9 711 956,04
IMC1	Bâtiments	3 109 011,00
IMC11	Travaux en cours	2 506 986,00
IMC12	Autres	602 025,00
IMC2	Équipements - Matériel (décomposition laissée à la libre appréciation des établissements)	6 602 945,04

## NOMENCLATURE DE L'ETAT DETAILLE DES CRÉDITS

Nomenclature	Description	Montant des crédits
<b>MS</b>	<b>Crédits de Masse salariale = Montant limitatif</b>	<b>153 179 812,05</b>
MSDe	MSDe Dépenses décaissables	153 114 496,05
MSDe1	Rémunérations du personnel	88 061 674,21
MSDe11	Rémunérations principales	77 020 825,31
MSDe12	Rémunérations accessoires	6 309 889,50
MSDe13	Congés payés	2 473,06
MSDe14	Primes et gratifications	4 254 294,01
MSDe15	Indemnités et avantages divers	474 192,33
MSDe2	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	62 088 538,78
MSDe21	Cas pensions + ATI	43 533 898,29
MSDe22	Cotisations Assedic	1 282 733,94
MSDe23	Autres cotisations	17 271 906,55
MSDe3	Autres charges de personnels	2 964 283,06
MSDe31	Allocation de retour à l'emploi	2 429,83
MSDe32	Impôts sur rémunérations	1 863 322,11
MSDe33	Autres (décomposition laissée à la libre appréciation des établissements)	1 098 531,12
MSND	Charges non décaissables	65 316,00
MSND1	Provisions sur charges de personnel	65 316,00
<b>F</b>	<b>Autres crédits de fonctionnement = montant limitatif</b>	<b>39 179 189,69</b>
FD	Dépenses décaissables	29 157 210,89
FD2	Achats d'études et de prestations de services	949 183,46
FD3	Assurances	48 760,61
FD4	Impôts	11 450,00
FD5	Fluides et frais de téléphonie	3 129 882,13
FD6	Locations	636 208,57
FD7	Maintenance des bâtiments + charges d'exploitation des bâtiments (contrats de nettoyage#)	3 595 304,70
FD8	Formation continue des personnels	147 633,00
FD10	Autres charges liées au fonctionnement de l'établissement (décomposition laissée à la libre appréciation des établissements)	20 637 788,42
FD12	Charges exceptionnelles décaissables	1 000,00
FND	Charges non décaissables	9 915 031,80

**NOMENCLATURE DE L'ETAT DETAILLE DES CRÉDITS**

<b>Nomenclature</b>	<b>Description</b>	<b>Montant des crédits</b>
FND2	Dotations aux amortissements	9 908 954,00
<b>IM</b>	<b>Crédits d'investissement = montant limitatif</b>	<b>9 734 414,04</b>
IMI	Immobilisations incorporelles	40 458,00
IMC	Immobilisations corporelles	9 693 956,04
IMC1	Bâtiments	3 091 011,00
IMC11	Travaux en cours	2 506 986,00
IMC12	Autres	584 025,00
IMC2	Équipements - Matériel (décomposition laissée à la libre appréciation des établissements)	6 602 945,04

**NOMENCLATURE DE L'ETAT DETAILLE DES CRÉDITS**

<b>Nomenclature</b>	<b>Description</b>	<b>Montant des crédits</b>
<b>F</b>	<b>Autres crédits de fonctionnement = montant limitatif</b>	<b>153 000,00</b>
FD	Dépenses décaissables	153 000,00
FD10	Autres charges liées au fonctionnement de l'établissement (décomposition laissée à la libre appréciation des établissements)	153 000,00
<b>IM</b>	<b>Crédits d'investissement = montant limitatif</b>	<b>18 000,00</b>
IMC	Immobilisations corporelles	18 000,00
IMC1	Bâtiments	18 000,00
IMC12	Autres	18 000,00

# Tableau des emplois



# Tableau des emplois de l'Université François-Rabelais

Budget initial 2014

Catégorie d'emplois	Nature des emplois		Plafond des emplois fixé par l'Etat	Plafond des emplois financés sur ressources propres	Plafond global des emplois voté par le CA
			En ETPT	En ETPT	En ETPT
Enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs	Permanents	Titulaires	1169		1169
		CDI		3	3
	Non permanents	CDD	129	59	188
<b>S/total EC</b>			<b>1298</b>	<b>62</b>	<b>1360</b>
BIATSS	Permanents	Titulaires	714		714
		CDI	36	53	89
	Non permanents	CDD	4	293	297
<b>S/total BIATSS</b>			<b>754</b>	<b>346</b>	<b>1100</b>
<b>TOTAL</b>			<b>2052</b>	<b>408</b>	<b>2460</b>

# Restes à réaliser sur les contrats de recherche pluriannuels



















RESTES A REALISER SUR CONTRATS PLURIANNUELS DE RECHERCHE

Projets						Autorisations d'engagement	Crédits de paiement (CP)						Dont autofinancement	RECETTES						Titres à émettre sur exercices ultérieurs	%		
							Crédits de Paiement consommés au 31/12/2012	%	Crédits de Paiement 2013 (crédits ouverts Sifac)	%	Crédits de Paiement 2014 (crédits à ouvrir au budget initial 2014)	%		Restes à réaliser sur exercices ultérieurs	Recettes réalisées au 31/12/12	%	Prévision recettes 2013	%	Prévision recettes 2014			%	
Acronyme	Financier	Début	Fin	CF	EOTF	Total	Total	%	Total	%	Total	%	Total	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%		
EPUISEMENT T CYTOTOXIQUE FRM	Fondation de France	01/11/2013	31/10/2014	R4ME	R_MNOB_01	31 200,00	-	0%	5 200,00	17%	26 000,00	83%	-	-	0%	-	0%	26 000,00	83%	5 200,00	17%		
BD BIODIV	FEDER / EPL	11/07/2013	31/01/2015	R4DD	W_DDIV_01	191 100,00	-	0%	9 058,65	5%	54 641,00	29%	127 400,35	-	0%	-	0%	54 641,00	29%	136 459,00	71%		
CERURE	CPER	01/04/2013	31/03/2014	R4ZB	W_RC6_01	34 000,00	-	0%	27 455,00	81%	6 545,00	19%	-	-	0%	-	0%	6 545,00	19%	27 455,00	81%		
TRANS-P-volet 2	AELB	16/04/2013	17/04/2017	R4SF	W_STRP_01	57 070,49	-	0%	500,00	1%	46 586,05	82%	9 984,44	-	0%	-	0%	46 585,05	82%	10 485,44	18%		
CIFRE N°0533/2012 GRILLON	ST MICRO ELECTRONICS	22/10/2012	21/10/2015	R4ZG	V_ZGRI_99	30 000,00	-	0%	4 000,00	13%	-	0%	26 000,00	-	0%	-	0%	-	0%	30 000,00	100%		
PLET	Région Centre	05/07/2013	05/07/2016	R4EB	W_EPLE_01	67 000,00	-	0%	-	0%	40 000,00	60%	27 000,00	-	0%	-	0%	18 500,00	28%	48 500,00	72%		
SOUTIEN CERMEL 2013-2015 TOURS+	Tours+	03/07/2013	31/12/2015	R4WE	W_WTOU_01	250 000,00	-	0%	11 250,00	5%	101 251,00	41%	137 499,00	-	0%	-	0%	101 250,00	41%	148 750,00	60%		
INHIBIKIN PROJET HETACKI POST DOC	Fondation Recherche Médicale	01/11/2013	31/10/2015	R4SG	R_SBAL_01	110 400,00	-	0%	9 200,00	8%	55 200,00	50%	46 000,00	-	0%	-	0%	55 200,00	50%	55 200,00	50%		
OVIN2A	Région Centre	05/07/2013	05/07/2016	R4EC	W_EOVI_01	10 000,00	-	0%	-	0%	10 000,00	100%	-	-	0%	-	0%	10 000,00	100%	-	0%		
RECRUTEMENT POST DOC MSH 84966	Région Centre	05/07/2013	31/10/2014	R4XG	W_XDOC_01	114 625,00	-	0%	10 500,00	9%	32 644,00	28%	71 481,00	-	0%	-	0%	32 644,00	28%	81 981,00	72%		
JUSLITTERA	Région Centre	05/07/2013	05/07/2015	R4CA	W_CIEL_01	93 000,00	-	0%	10 150,00	11%	51 650,00	56%	31 200,00	-	0%	-	0%	48 650,00	52%	44 350,00	48%		
ACHAT CYTOMETRE EN FLUX TRIEUR	Région Centre	05/07/2013	31/10/2014	R4SG	W_SCYT_01	384 000,00	-	0%	-	0%	384 000,00	100%	-	-	0%	-	0%	192 000,00	50%	192 000,00	50%		
PROJET EUROPEEN HI-C	UE	01/09/2013	28/02/2017	R4SJ	W_SHIC_01	489 013,00	-	0%	184 348,90	38%	127 955,70	26%	176 708,40	-	0%	-	0%	127 955,70	26%	361 057,30	74%		
CIFRE N°2013/0474 RATIER	SNCF	01/01/2013	30/09/2016	R4EB	V_ESNC_99	75 000,00	-	0%	25 000,00	33%	20 000,00	27%	30 000,00	-	0%	-	0%	20 000,00	27%	55 000,00	73%		
DOPAN	Région Centre	05/07/2013	05/07/2016	R4EC	W_EDOP_01	320 000,00	-	0%	-	0%	48 277,33	15%	271 722,67	-	0%	-	0%	48 277,33	15%	271 722,67	85%		
CIFRE N°10713/2012 FEVRE	ST MICROELECTRONICS	01/11/2012	01/11/2015	R4ZG	V_2FEV_99	30 000,00	-	0%	4 000,00	13%	10 500,00	35%	15 500,00	-	0%	-	0%	8 000,00	27%	22 000,00	73%		
ACQUISIT*STIMULATEUR	Région Centre	05/07/2013	31/10/2014	R4MA	W_MSMT_01	56 600,00	-	0%	56 600,00	100%	-	0%	-	-	0%	-	0%	-	0%	56 600,00	100%		
ACQUISIT*EQUIPEMENT WANTZEN	Région Centre	05/07/2013	31/10/2014	R4DD	W_DLAB_01	47 000,00	-	0%	-	0%	47 000,00	100%	-	-	0%	-	0%	23 500,00	50%	23 500,00	50%		
MITOCHIMIO	Région Centre	05/07/2013	05/01/2017	R4MB	W_MITO_01	185 000,00	-	0%	4 500,00	2%	124 000,00	67%	56 500,00	-	0%	-	0%	61 000,00	33%	124 000,00	67%		
POST DOC PROJET SETMAR	Région Centre	05/07/2013	31/10/2014	R4SG	W_SESN_01	42 000,00	-	0%	7 000,00	17%	35 000,00	83%	-	-	0%	-	0%	35 000,00	83%	7 000,00	17%		
REGION FCRN-HCV U966	Région Centre	05/07/2013	30/09/2015	R4MD	W_MHCV_01	93 000,00	-	0%	8 000,00	9%	37 300,00	40%	47 700,00	-	0%	-	0%	37 300,00	40%	55 700,00	60%		
REGION FCRN-HCV GICC	Région Centre	05/07/2013	30/09/2015	R4SG	W_SHCV_01	13 000,00	-	0%	2 000,00	15%	6 500,00	50%	4 500,00	-	0%	-	0%	6 500,00	50%	6 500,00	50%		
ENCEINTE DE CORROSION	Région Centre	05/07/2013	31/10/2014	R4EB	W_ECOR_01	45 400,00	-	0%	22 700,00	50%	-	0%	22 700,00	-	0%	-	0%	-	0%	45 400,00	100%		
PLET REGION*2013*83147 U930	Région Centre	05/07/2013	05/07/2016	R4MA	W_MPLT_01	125 000,00	-	0%	6 500,00	5%	68 500,38	55%	49 999,62	-	0%	-	0%	75 500,00	60%	49 500,00	40%		
OCARMEL REGION 2013*85578	Région Centre	05/07/2013	05/01/2017	R4ZG	W_ZOCA_21	255 000,00	-	0%	-	0%	255 000,00	100%	-	-	0%	-	0%	-	0%	255 000,00	100%		
REGION NEUROPLASTIME ASH	Région Centre	05/07/2013	31/12/2015	R4AC	W_AIME_01	73 000,00	-	0%	18 840,00	26%	31 320,00	43%	22 840,00	-	0%	-	0%	31 320,00	43%	41 680,00	57%		
AGROECO CNRS-REGION	Région Centre	05/07/2013	05/07/2016	V4UD	V_UAGR_01	37 000,00	-	0%	-	0%	6 328,00	17%	30 672,00	-	0%	-	0%	6 328,00	17%	30 672,00	83%		
PATRIMOINE ALIMENTAIRE CENTRE	SLOW FOOD	08/10/2012	28/10/2014	R4AB	R_APNA_01	4 000,00	-	0%	3 950,00	99%	50,00	1%	-	-	0%	-	0%	50,00	1%	3 950,00	99%		
MOTIV*CONSO.FROMAGES PORTION	BEL	02/05/2013	01/05/2014	R4AB	V_ABEL_99	13 294,00	-	0%	6 297,50	47%	-	0%	6 996,50	-	0%	-	0%	-	0%	13 294,00	100%		
VIEILSTRAT ANR1	ANR	01/10/2013	29/09/2017	R4AC	W_AVIE_01	67 610,00	-	0%	-	0%	9 540,00	14%	58 070,00	-	0%	-	0%	9 540,00	14%	58 070,00	86%		
DREUX AGGLO ADEME-AGGLO	DREUX	18/06/2013	18/04/2015	R4DD	W_DREU_01	43 931,40	-	0%	22 150,00	50%	18 952,73	43%	2 828,67	-	0%	-	0%	18 951,73	43%	24 979,67	57%		
MITOCHIMIO REG.82979 U930	Région Centre	05/07/2013	05/01/2017	R4MA	W_MIT2_01	15 000,00	-	0%	-	0%	10 000,00	67%	5 000,00	-	0%	-	0%	10 000,00	67%	5 000,00	33%		
SIACNVH DECISION ANRS 13400	ANRS	01/11/2012	31/10/2014	R4MD	W_MBRA_01	40 000,00	-	0%	-	0%	40 000,00	100%	-	-	0%	-	0%	40 000,00	100%	-	0%		
TOL-DC&ACTH REGION85490 ISP	Région Centre	05/07/2013	05/01/2017	R4PA	W_PTOL_01	72 000,00	-	0%	26 000,00	36%	27 600,00	38%	18 400,00	-	0%	-	0%	27 600,00	38%	44 400,00	62%		
PYOPIG	Région Centre	05/07/2013	05/01/2017	R4SH	W_SPYO_01	100 000,00	-	0%	-	0%	35 950,00	36%	64 050,00	-	0%	-	0%	35 950,00	36%	64 050,00	64%		
SIAL ELMIS	EPL	20/11/2012	20/11/2014	R4VB	V_USIA_01	36 232,23	-	0%	17 500,00	48%	18 731,30	52%	0,93	-	0%	-	0%	18 731,30	52%	17 500,93	48%		
Mablmpove	ANR / Labex	13/04/2011	30/12/2014	R4ZE	W_MABL_01	1 967 797,50	514 221,03	26%	740 240,47	38%	713 336,00	36%	-	800 000,00	41%	454 431,00	23%	385 336,00	20%	328 030,50	17%		
ARAMI IUT BLOIS	Feder	18/11/2011	31/12/2013	R4VE	V_BARA_01	430 381,54	273 605,94	64%	95 610,67	22%	27 811,00	6%	33 353,93	-	0%	-	0%	27 811,00	6%	402 570,54	94%		
<b>TOTAL</b>						<b>88 777 503,61</b>	<b>41 454 751,79</b>	<b>47%</b>	<b>22 990 635,85</b>	<b>26%</b>	<b>11 985 883,77</b>	<b>14%</b>	<b>12 276 213,78</b>	<b>139 500,18</b>	<b>48%</b>	<b>42 641 165,28</b>	<b>20%</b>	<b>17 485 714,51</b>	<b>20%</b>	<b>10 145 566,60</b>	<b>11%</b>	<b>18 505 057,22</b>	<b>21%</b>
<b>Taux d'exécution</b>							<b>47%</b>	<b>47%</b>	<b>26%</b>	<b>26%</b>	<b>14%</b>	<b>14%</b>			<b>48%</b>								

# Programme Pluriannuel d'Investissement (immobilier)

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT**

**TABLEAU 6-2 - Modalités de financement des opérations en cours ou programmées - Budget initial 2014**

*Pour information du CA*

<b>EMPLOIS</b>					
	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2 017</b>
<b>IAF prévisionnelle</b>	-	-	-	-	-
Acquisitions immobilières	9 834 927,00	2 249 482,00	8 346 380,00	12 420,00	-
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>9 834 927,00</b>	<b>2 249 482,00</b>	<b>8 346 380,00</b>	<b>12 420,00</b>	<b>0,00</b>
<b>APPORT PREVISIONNEL AU FDR</b>				1 997 580,00	
<b>Total équilibre du tableau de financement</b>	9 834 927,00	2 249 482,00	8 346 380,00	2 010 000,00	-

<b>RESSOURCES</b>					
	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2 017</b>
<b>CAF prévisionnelle</b>	-	-	-		
Subventions d'investissement	4 098 484,00	433 884,00	5 253 850,00	2 010 000,00	
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>4 098 484,00</b>	<b>433 884,00</b>	<b>5 253 850,00</b>	<b>2 010 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PRELEVEMENT PREVISIONNEL SUR FDR</b>	5 736 443,00	1 815 598,00	3 092 530,00		
<b>Total équilibre du tableau de financement</b>	9 834 927,00	2 249 482,00	8 346 380,00	2 010 000,00	-





# Moyens des Unités Mixtes de Recherche



## LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE - 2014

UMR	CNRS		INSERM		INRA		Minist. Culture	Université		Total par UMR	
	Dotation	ETP	Dotation (HT)	ETP	Dotation	ETP	Subvention	Dotation	ETP	Dotations	ETP
CEntre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage - CERCA	60 000 €	0						16 200 €	3,5	<b>76 200 €</b>	<b>3,5</b>
Centre d'Etudes des Pathologies Respiratoires - CEPR			101 700 €	7				56 100 €	14,5	<b>157 800 €</b>	<b>21,5</b>
Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance	57 000 €	17					18 000 €	74 800 €	24	<b>149 800 €</b>	<b>41</b>
Centre Interdisciplinaire Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés - CITERES	44 500 €	14						90 000 €	34,5	<b>134 500 €</b>	<b>48,5</b>
Génétique, Immunothérapie, Chimie et Cancer - GICC	46 500 €	11						76 900 €	17,5	<b>123 400 €</b>	<b>28,5</b>
GREMAN - Matériaux, microélectronique, acoustique, nanotechnologies	30 000 €	4						86 600 €	24,5	<b>116 600 €</b>	<b>28,5</b>
Imagerie et cerveau - IC			180 000 €	10				184 100 €	33,5	<b>364 100 €</b>	<b>43,5</b>
Infectiologie et Santé Publique - ISP					580 000 €	100		90 800 €	24	<b>670 800 €</b>	<b>124</b>
Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte - IRBI	60 000 €	15						91 400 €	17	<b>151 400 €</b>	<b>32</b>
Laboratoire de Mathématiques et Physique Théorique - LMPT	30 000 €	8						67 600 €	26	<b>97 600 €</b>	<b>34</b>
Laboratoire Ligérien de Linguistique - LLL	10 986 €	1						14 900 €	4,5	<b>25 886 €</b>	<b>5,5</b>
Morphogénèse et Antigénicité du VIH et des Virus des Hépatites			62 100 €	1				36 800 €	9,5	<b>98 900 €</b>	<b>10,5</b>
Nutrition, Croissance et Cancer - N2C			67 800 €	1				54 800 €	8,5	<b>122 600 €</b>	<b>9,5</b>
Physiologie de la Reproduction et des Comportements - PRC	65 000 €	14			455 175 €	96		36 600 €	5	<b>556 775 €</b>	<b>115</b>
	<b>403 986 €</b>	<b>84</b>	<b>411 600 €</b>	<b>19</b>	<b>1 035 175 €</b>	<b>196</b>	<b>18 000 €</b>	<b>977 600 €</b>	<b>246,5</b>	<b>2 846 361 €</b>	<b>545,5</b>

Actualisation Budget initial 2014 pour la dotation Université, mais les dotations allouées par les organismes partenaires sont celles de 2013, car notifications 2014 non encore connues.

# Détail des dépenses et recettes de fonctionnement



**TABLEAU 3 - Etat détaillé des crédits de fonctionnement par nature - BUDGET AGREGÉ**  
**BUDGET INITIAL 2014 - UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS**

N° des postes	Intitulés des postes de charges	Budget 2013	Budget initial 2014	Var %	N° des postes	Intitulés des postes de produits	Budget 2013	Budget initial 2014	Var %
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>11 889 644 €</b>	<b>9 123 184 €</b>	<b>-23%</b>	<b>70</b>	<b>Ventes produits, prestations, services, marchandises</b>	<b>11 106 081 €</b>	<b>11 627 652 €</b>	<b>5%</b>
601	Achats stockés de matières premières	- €	- €		701	Ventes de produits finis	- €	- €	
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	- €	- €		702	Produits intermédiaires	- €	- €	
603	Variation de stocks	- €	- €		705		- €	91 883 €	
604	Achats d'études et prestations de service incorporés	- €	- €		706	Prestations de service	10 993 081 €	11 179 632 €	2%
605		- €	- €		707	Ventes de marchandises	- €	- €	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	11 889 644 €	9 123 184 €	-23%	708	Produits des activités annexes	113 000 €	356 137 €	215%
607	Achats de marchandises	- €	- €		709	Rabais, remises, ristournes accordés sur ventes	- €	- €	
609	Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats	- €	- €		<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>172 187 986 €</b>	<b>171 299 701 €</b>	<b>-1%</b>
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	<b>6 669 222 €</b>	<b>5 911 725 €</b>	<b>-11%</b>	741	Subventions d'exploitation Etat	148 575 887 €	152 987 730 €	3%
611	Sous-traitance générale	304 089 €	217 495 €	-28%	744	Subventions d'exploitation autres collectivités publiques	20 739 050 €	15 567 418 €	-25%
612	Redevances de crédit-bail	- €	- €		746	Dons et legs	16 000 €	135 000 €	744%
613	Locations	544 823 €	568 209 €	4%	748	Produits des ressources affectées au titre des études et recherches	2 857 048 €	2 609 553 €	-9%
614	Charges locatives et de copropriété	68 000 €	68 000 €	0%	<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>907 951 €</b>	<b>574 073 €</b>	<b>-37%</b>
615	Entretiens et réparations	2 500 335 €	2 452 454 €	-2%	751	Redevances pour concessions, brevets, licences	- €	- €	
616	Primes d'assurance	52 285 €	48 761 €	-7%	756	Quote-part des apports virée au compte de résultat	53 000 €	18 000 €	-66%
617	Etudes et recherches	57 384 €	99 497 €	73%	758	Produits divers de gestion courante	854 951 €	556 073 €	-35%
618	Divers	3 142 306 €	2 457 309 €	-22%	<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>115 000 €</b>	<b>- €</b>	<b>-100%</b>
619	Rabais, remises, ristournes sur services extérieurs	- €	- €		764	Revenus des valeurs mobilières de placement	115 000 €	- €	-100%
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>9 536 622 €</b>	<b>8 772 260 €</b>	<b>-8%</b>	766	Gains de change	- €	- €	
621	Personnel extérieur de l'établissement	- €	- €		768	Autres produits financiers	- €	- €	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	496 093 €	894 183 €	80%	<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>260 000 €</b>	<b>1 142 000 €</b>	<b>339%</b>
623	Informations, publications, relations publiques	413 451 €	519 089 €	26%	771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	- €	1 100 000 €	
624	Transports de biens, d'usagers et transport collectif du personnel	99 350 €	117 821 €	19%	776	Neutralisation des amortissements	- €	- €	
625	Déplacements, missions et réceptions	4 602 751 €	3 184 839 €	-31%	777	Quote part de subventions d'investissement virée au résultat	- €	- €	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	463 583 €	479 648 €	3%	778	Autres produits exceptionnels	260 000 €	42 000 €	-84%
627	Services bancaires et assimilés	- €	- €		<b>78</b>	<b>Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>6 605 169 €</b>	<b>6 609 519 €</b>	<b>0%</b>
628	Autres prestations de services à caractère médical	3 461 395 €	3 576 680 €	3%	781	Reprises sur amortissements et provisions d'exploitation	3 307 886 €	3 307 886 €	0%
629	Rabais, remises, ristournes sur autres services extérieurs	- €	- €		786	Reprises sur provisions à inscrire dans les produits financiers	- €	- €	
<b>63</b>	<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>1 781 943 €</b>	<b>1 874 772 €</b>	<b>5%</b>	787	Reprises sur provisions à inscrire dans les produits exceptionnels	3 297 283 €	3 301 633 €	0%
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administratif)	- €	- €		<b>79</b>	<b>Transferts de charges</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	1 771 643 €	1 863 322 €	5%	791	Transferts de charges d'exploitation	- €	- €	
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	10 300 €	6 950 €	-33%	796	Transferts de charges financières	- €	- €	
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	- €	4 500 €		797	Transferts de charges exceptionnelles	- €	- €	
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>147 155 110 €</b>	<b>151 251 174 €</b>	<b>3%</b>					
641	Rémunérations du personnel	84 583 756 €	88 882 142 €	5%					
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	62 309 242 €	62 088 539 €	0%					
64531	dont cotisations patronales au CAS Pensions **	39 386 171 €	43 533 898 €	11%					
647	Autres charges sociales	262 112 €	280 493 €	7%					
648	Autres charges de personnel	- €	- €						
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>5 531 083 €</b>	<b>5 490 592 €</b>	<b>-1%</b>					
651	Red. Conces. Brevets Licences	316 439 €	936 172 €	196%					
654	Pertes sur créances irrécouvrables	- €	- €						
657	Subventions et contributions versées à des tiers	3 982 540 €	2 964 354 €	-26%					
658	Charges diverses de gestion courante	1 232 104 €	1 590 066 €	29%					
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>						
666	Perte de change	- €	- €						
668	Autres charges financières	- €	- €						
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>265 644 €</b>	<b>107 947 €</b>	<b>-59%</b>					
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90 565 €	106 947 €	18%					
678	Autres charges exceptionnelles	175 079 €	1 000 €	-99%					
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>10 317 379 €</b>	<b>9 980 348 €</b>	<b>-3%</b>					
6811	Dotations aux amortissements	10 253 810 €	9 915 032 €	-3%					
6815	Dotations aux provisions d'exploitation	63 569 €	65 316 €	3%					
687	Dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles	- €	- €						
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>						
695	Impôts sur les bénéfices	- €	- €						
697	Imposition forfaitaire annuelle	- €	- €						
	<b>Total des charges ( a )</b>	<b>193 146 647 €</b>	<b>192 512 002 €</b>	<b>0%</b>		<b>Total des produits ( b )</b>	<b>191 182 186 €</b>	<b>191 252 945 €</b>	<b>0%</b>
	<b>Excédent de l'exercice</b>					<b>Déficit de l'exercice</b>	<b>1 964 461 €</b>	<b>1 259 057 €</b>	<b>-36%</b>
	<b>Totaux égaux en recettes et en dépenses</b>	<b>193 146 647 €</b>	<b>192 512 002 €</b>	<b>0%</b>		<b>Totaux égaux en recettes et en dépenses</b>	<b>193 146 647 €</b>	<b>192 512 002 €</b>	<b>0%</b>
	<b>Total des charges décaissables</b>	<b>182 720 001 €</b>	<b>181 599 761 €</b>	<b>-1%</b>		<b>Total des produits encaissables</b>	<b>183 362 815 €</b>	<b>183 693 533 €</b>	<b>0%</b>
	<b>Capacité d'autofinancement ( b ) - ( a ) + c/6811 - ( c/777+c/776+c/781 )</b>	<b>1 684 180 €</b>	<b>2 111 772 €</b>	<b>25%</b>		<b>Insuffisance d'autofinancement</b>			

Détail non décaissable 2014 : 10 912 241 €  
 Dotation amort dont recherche 9 915 032 €  
 Provision capital décès 65 316 €  
 Prestations internes 931 893 €

Détail non encaissable 2014 : 7 559 412 €  
 Quote-part subv invest 6 609 519 €  
 Part consommable Fondation 18 000 €  
 Prestations internes 931 893 €



# Plan de trésorerie prévisionnel

**UNIVERSITE TOURS**

**PLAN PREVISIONNEL DE TRESORERIE BUDGET 2014**

RECTORAT

TRESORERIE PREVISIONNELLE AU 31/12/ 2013 **20 119 374,00**

		JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	
<b>ENCAISSEMENTS</b>	<b>EXPLOITATION</b>													
	Subvention Etat- DGF	36 462 290,85			39 250 396,13			53 321 195,35			20 691 676,92		2 548 410,75	
	Autres subventions	525 707,31	1 110 838,16	1 126 404,88	753 014,53	656 876,58	1 721 749,99	1 722 613,94	1 646 758,84	1 903 423,44	1 237 581,79	3 485 036,60	3 000 724,92	
	Chiffres affaires- autres produits	316 882,44	669 583,80	678 967,01	453 897,20	395 947,80	1 037 825,26	1 038 346,03	992 622,59	1 147 333,20	745 981,51	2 100 687,70	1 808 757,46	
	produits exceptionnels	31 780,55	67 153,42	68 094,47	45 521,93	39 710,11	104 084,83	104 137,06	99 551,39	115 067,52	74 815,44	210 680,67	181 402,61	
	<b>S/TOTAL</b>	<b>37 336 661,15</b>	<b>1 847 575,38</b>	<b>1 873 466,37</b>	<b>40 502 829,80</b>	<b>1 092 534,49</b>	<b>2 863 660,08</b>	<b>56 186 292,38</b>	<b>2 738 932,82</b>	<b>3 165 824,16</b>	<b>22 750 055,67</b>	<b>5 796 404,96</b>	<b>7 539 295,74</b>	
	<b>HORS EXPLOITATION</b>													
	Cession immobilisation													
	subventions investissement	153 973,91	325 352,32	329 911,64	220 549,70	192 391,95	504 281,70	504 534,74	482 317,61	557 491,86	362 474,14	1 020 729,01	878 879,43	
	Apports en capital													
compte de tiers	5 000,00	5 000,00	267 200,00			895 600,00	630 000,00		902 800,00	110 000,00	10 000,00			
<b>S/TOTAL</b>	<b>158 973,91</b>	<b>330 352,32</b>	<b>597 111,64</b>	<b>220 549,70</b>	<b>192 391,95</b>	<b>1 399 881,70</b>	<b>1 134 534,74</b>	<b>482 317,61</b>	<b>1 460 291,86</b>	<b>472 474,14</b>	<b>1 030 729,01</b>	<b>878 879,43</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>37 495 635,06</b>	<b>2 177 927,70</b>	<b>2 470 578,01</b>	<b>40 723 379,50</b>	<b>1 284 926,44</b>	<b>4 263 541,78</b>	<b>57 320 827,12</b>	<b>3 221 250,43</b>	<b>4 626 116,02</b>	<b>23 222 529,81</b>	<b>6 827 133,97</b>	<b>8 418 175,17</b>		
<b>DECAISSEMENTS</b>	<b>EXPLOITATION</b>													
	charges externes	2 789 980,20	1 526 379,56	2 194 798,55	2 417 524,82	1 385 045,16	2 833 218,33	3 879 023,11	126 224,51	1 927 846,06	2 856 477,40	1 581 378,02	4 847 972,27	
	charges personnel	12 384 433,97	13 219 824,84	12 727 821,82	12 407 734,38	12 123 676,54	12 380 914,75	14 189 722,56	14 212 640,44	11 681 383,72	12 678 834,68	12 609 494,14	12 498 014,16	
	impôts et taxes	1 126,19	616,13	885,94	975,84	559,08	1 143,64	1 565,78	50,95	778,18	1 153,03	638,33	1 956,90	
	charges exceptionnelles	10 617,34	5 808,67	8 352,36	9 199,95	5 270,82	10 781,88	14 761,72	480,35	7 336,47	10 870,39	6 017,97	18 449,08	
	<b>S/TOTAL</b>	<b>15 186 157,70</b>	<b>14 752 629,20</b>	<b>14 931 858,67</b>	<b>14 835 434,99</b>	<b>13 514 551,60</b>	<b>15 226 058,60</b>	<b>18 085 073,17</b>	<b>14 339 396,26</b>	<b>13 617 344,43</b>	<b>15 547 335,50</b>	<b>14 197 528,46</b>	<b>17 366 392,41</b>	
	<b>HORS EXPLOITATION</b>													
	Acquisitions immobilisations	957 447,25	523 813,01	753 196,69	829 630,44	475 310,79	972 285,43	1 331 177,91	43 316,91	661 585,66	980 267,33	542 687,02	1 663 695,58	
	participations et immobilisations financières													
	compte de tiers				248 000,00		46 400,00	438 000,00		45 000,00	73 800,00	142 400,00	1 632 000,00	
<b>S/TOTAL</b>	<b>957 447,25</b>	<b>523 813,01</b>	<b>753 196,69</b>	<b>1 077 630,44</b>	<b>475 310,79</b>	<b>1 018 685,43</b>	<b>1 769 177,91</b>	<b>43 316,91</b>	<b>706 585,66</b>	<b>1 054 067,33</b>	<b>685 087,02</b>	<b>3 295 695,58</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>16 143 604,95</b>	<b>15 276 442,21</b>	<b>15 685 055,36</b>	<b>15 913 065,43</b>	<b>13 989 862,39</b>	<b>16 244 744,04</b>	<b>19 854 251,08</b>	<b>14 382 713,16</b>	<b>14 323 930,09</b>	<b>16 601 402,83</b>	<b>14 882 615,48</b>	<b>20 662 087,99</b>		
<b>TRESORERIE PREVISIONNELLE</b>	<b>41 471 404,11</b>	<b>28 372 889,60</b>	<b>15 158 412,25</b>	<b>39 968 726,33</b>	<b>27 263 790,38</b>	<b>15 282 588,12</b>	<b>52 749 164,16</b>	<b>41 587 701,42</b>	<b>31 889 887,35</b>	<b>38 511 014,33</b>	<b>30 455 532,82</b>	<b>18 211 620,00</b>		

# Autorisations d'engagement et crédits de paiement

## Tableau d'équilibre financier



## UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS

**TABLEAU I - BUDGET AGREGÉ 2014**  
**Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire**  
**Hors dépenses non décaissables, hors recettes non encaissables**

Pour information du CA

Dépenses décaissables		
	AE 2014	CP 2014
<b>Enveloppes hors projets de recherche</b>	<b>170 835 579</b>	<b>170 256 159</b>
Personnel (AE = CP)	145 071 606	145 071 606
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>43 533 898</i>	<i>43 533 898</i>
Fonctionnement * (AE Immobilier et autres = CP)	20 032 918	20 032 918
Investissement * (AE 2014 Immobilier = + 579 420 €)	5 731 056	5 151 636
<b>Enveloppes Projets de recherche (R)</b>	<b>21 538 951</b>	<b>21 078 015</b>
Personnel (AE=CP)	8 042 890	8 042 890
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Fonctionnement * (AE 2014 Recherche = + 132 936 €)	8 585 283	8 452 347
Investissement (AE 2014 Recherche = + 328 000 €)	4 910 778	4 582 778
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>192 374 531</b>	<b>191 334 175</b>

<b>Solde budgétaire (excédent)</b>	
------------------------------------	--

\* Dépenses : hors DZ1, hors c/681xx, 687xx amortissements et provisions et c/1031D Fondation.

Recettes encaissables	
Recettes 2014	
<b>169 255 699</b>	<b>Recettes globalisées *</b>
152 273 970	Subvention pour charges de service public
237 500	Autres financements de l'Etat (c/104131, 7411 hors SCSP, 7418)
0	Fiscalité affectée
4 877 589	Autres financements publics (c/13412 à 13417 et 744)
11 866 640	Ressources propres (c/13418, 138, 70xx, 746, 748, 758, 76xx, 771,778)
<b>19 970 722</b>	<b>Recettes fléchées Recherche et Immobilier (pp Recherche + pp Immobilier) *</b>
785 574	Financements de l'Etat fléchés (c/104131,741 hors SCSP, 7418)
15 877 954	Autres financements publics fléchés (c/13412 à 13417 et 744)
0	Mécénat fléché (c/746)
3 307 194	Autres recettes fléchées (c/13418, 138, 70xx, 748, 758, 76xx, 771,778)
<b>189 226 421</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>

<b>2 107 754</b>	<b>Solde budgétaire (déficit)</b>
------------------	-----------------------------------

\* Recettes : hors RZ1, hors c/777, 776 quote-part des subventions et c/756 Fondation.

**TABLEAU I - BUDGET PRINCIPAL 2014**  
**Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire**  
**Hors dépenses non décaissables, hors recettes non encaissables**

Pour information du CA

Dépenses décaissables		
	AE 2014	CP 2014
<b>Enveloppes hors projets de recherche</b>	<b>170 682 579</b>	<b>170 103 159</b>
Personnel (AE = CP)	145 071 606	145 071 606
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	43 533 898	43 533 898
Fonctionnement * (AE Immobilier et autres = CP)	19 879 918	19 879 918
Investissement * (AE 2014 Immobilier = + 579 420 €)	5 731 056	5 151 636
<b>Enveloppes Projets de recherche (R)</b>	<b>21 538 951</b>	<b>21 078 015</b>
Personnel (AE=CP)	8 042 890	8 042 890
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	0	0
Fonctionnement * (AE 2014 Recherche = + 132 936 €)	8 585 283	8 452 347
Investissement (AE 2014 Recherche = + 328 000 €)	4 910 778	4 582 778
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>192 221 531</b>	<b>191 181 175</b>
<b>Solde budgétaire (excédent)</b>		

\* Dépenses : hors DZ1, hors c/68xx amortissements et provisions

Recettes encaissables	
Recettes 2014	
<b>169 120 699</b>	<b>Recettes globalisées *</b>
152 273 970	Subvention pour charges de service public
237 500	Autres financements de l'Etat (c/104131, 1311, 101R, 7411 hors SCSP, 7418)
0	Fiscalité affectée
4 877 589	Autres financements publics (c/13412 à 13417, 1312 à 1317 et 744)
11 731 640	Ressources propres (c/13418, 1318, 138, 70xx, 746, 748, 758, 76xx, 771,778)
<b>19 970 722</b>	<b>Recettes fléchées Recherche et Immobilier (pp Recherche + pp Immobilier) *</b>
785 574	Financements de l'Etat fléchés (c/104131, 1311, 101R, 741 hors SCSP, 7418)
15 877 954	Autres financements publics fléchés (c/13412 à 13417, 1312 à 1317 et 744)
	Mécénat fléché (c/746)
3 307 194	Autres recettes fléchées (c/13418, 1318, 138, 70xx, 748, 758, 76xx, 771,778)
<b>189 091 421</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>2 089 754</b>	<b>Solde budgétaire (déficit)</b>

\* Recettes : hors RZ1, hors c/777, 776 quote-part des subventions

**TABLEAU I - BUDGET FONDATION 2014**  
**Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire**  
**Hors dépenses non décaissables, hors recettes non encaissables**

*Pour information du CA*

Dépenses décaissables		
	AE 2014	CP 2014
<b>Enveloppes hors projets de recherche</b>	<b>153 000</b>	<b>153 000</b>
Personnel		
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>		
Fonctionnement *	153 000	153 000
Investissement *		
<b>Enveloppes Projets de recherche</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Personnel (AE=CP)		
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>		
Fonctionnement *		
Investissement		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>153 000</b>	<b>153 000</b>
<b>Solde budgétaire (excédent)</b>		

\* Dépenses : hors c/1031D DZI.

Recettes encaissables	
Recettes 2014	
<b>135 000</b>	<b>Recettes globalisées *</b>
	Subvention pour charges de service public
	Autres financements de l'Etat (c/104131, 7411 hors SCSP, 7418)
	Fiscalité affectée
	Autres financements publics (c/13412 à 13417 et 744)
135 000	Ressources propres (c/13418, 138, 70xx, 746, 748, 758, 76xx, 771,778)
-	<b>Recettes fléchées Recherche et Immobilier *</b>
	Financements de l'Etat fléchés (c/104131,741 hors SCSP, 7418)
	Autres financements publics fléchés (c/13412 à 13417 et 744)
	Mécénat fléché (c/746)
	Autres recettes fléchées (c/13418, 138, 70xx, 748, 758, 76xx, 771,778)
<b>135 000</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>18 000</b>	<b>Solde budgétaire (déficit)</b>

\* Recettes : hors c/756 RZ1 Fondation.

**TABLEAU II - EQUILIBRE FINANCIER - BUDGET AGREGÉ 2014**

<b>BESOINS (utilisation des financements)</b>	
Solde budgétaire (déficit)	<b>2 107 754</b>
Remboursements d'emprunts	-
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	<b>2 625 600</b>
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'université (1)</b>	<b>4 733 354</b>
Variation positive de trésorerie	1 748 161
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>	
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>	1 748 161
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>6 481 515</b>

<b>FINANCEMENTS (couverture des besoins)</b>	
	Solde budgétaire (excédent)
b	- Nouveaux emprunts
c	<b>2 825 600</b> Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
	<b>2 825 600</b> <b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'université (2)</b>
d	3 655 915 Variation négative de trésorerie
	3 655 915 <i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
	<b>6 481 515</b> <b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>

**TABLEAU III - OPERATIONS LIEES AUX RECETTES FLECHEES - BUDGET AGREGE 2014**

	Années antérieures	2014	Exercices ultérieurs
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)			
Recettes fléchées PP immobilier (b)	<b>23 187 376</b>	<b>433 884</b>	<b>7 263 850</b>
Financements de l'Etat fléchés	9 574 000	-	4 600 000
Autres financements publics fléchés	12 940 643	433 884	2 663 850
Mécénat fléché	-	-	-
Autres recettes fléchées	672 733	-	-
Recettes fléchées PP recherche (b')	<b>60 126 880</b>	<b>10 145 566,60</b>	<b>18 505 057,22</b>
Financements de l'Etat fléchés	1 696 072	112 669	396 015
Autres financements publics fléchés	44 001 726	8 783 146	16 382 976
Mécénat fléché	-	-	-
Autres recettes fléchées	14 429 082	1 249 752	1 726 066
<b>Dépenses sur recettes fléchées PP immobilier (c)</b>	<b>30 725 646</b>	<b>2 249 482</b>	<b>8 358 800</b>
Investissement			
AE	39 474 508	579 420	1 280 000
CP	30 725 646	2 249 482	8 358 800
<b>Dépenses sur recettes fléchées PP recherche (c')</b>	<b>64 445 388</b>	<b>11 985 884</b>	<b>12 276 214</b>
Personnel (AE = CP)	17 181 927	5 436 136	6 464 678
Fonctionnement			
AE	25 497 732	132 936	-
CP	16 035 109	4 279 913	4 947 457
Investissement			
AE	34 135 669	328 000	-
CP	31 228 352	2 269 835	864 080
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) + (b') - (c) - (c')</b>	<b>- 11 856 778</b>	<b>- 3 655 915</b>	<b>5 133 893</b>

# Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

(décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 GBCP)

TABLEAU IV  
BUDGET INITIAL 2014---- UNIVERSITÉ FRANCOIS RABELAIS

## Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

		Estimation Antérieures à 2014 Non dénouées	2014	2015	2016	2017
<b>Encaissement sur opérations réalisées au nom et pour le compte de tiers</b>		3 787 046	2 825 600			
<b>Décaissement sur opérations réalisées au nom et pour le compte de tiers</b>		2 558 429	2 625 600			
<b>Solde en trésorerie des opérations pour le compte de tiers</b>		<b>1 228 617</b>	<b>200 000</b>			

AMI- Montant estimé selon notification 2013 par le MESR : 445 600€

SS ETUDIANTS : selon versements 2012 soit 1 410 000€ et remboursements aux boursiers 170 000€

IA- Labex MABIMPROVE : 800 000€ annuel

# **Documents d'orientations budgétaires**

Lettre de cadrage budgétaire pour 2014

Tableaux de répartition des masses et  
d'évaluation des recettes



Tours, le 20 septembre 2013

Le Président de l'Université François-  
Rabelais

à

Mesdames, Messieurs,  
Les Directeurs de Composante  
Les Responsables Administratifs

DIRECTION GENERALE DES  
SERVICES

Affaire suivie par Pierre Gabette

Réf. : LVDGS/MC/N°2013-

**Objet : lettre de cadrage budgétaire pour l'année 2014.**

L'élaboration d'un budget est un acte politique permettant la mise en place d'une stratégie au service de l'établissement. La construction du budget 2014 nécessite de se référer au projet d'établissement signé avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en 2012 et qui doit guider notre action jusqu'en 2016.

Le budget est d'abord et avant tout un exercice de prévision. Il s'agit d'évaluer le niveau prévisionnel des recettes et des dépenses. Il ne s'agit en aucun cas de tenter de reproduire à l'identique le budget de l'année précédente, mais bien de construire le budget en s'appuyant sur une estimation des projets qui pourront raisonnablement être réalisés dans l'année. Il est par ailleurs possible, en cours d'année, d'ajuster les prévisions grâce aux deux budgets rectificatifs que nous soumettons au conseil d'administration en milieu et en fin d'année.

Comme l'an dernier, et probablement de manière encore plus prononcée, le budget 2014 de l'université de Tours s'inscrit dans un contexte national marqué par une maîtrise de la dépense publique. Comme vous l'imaginez, il est illusoire de penser que le budget de l'université connaîtra une augmentation en 2014. Nous devons donc tenir compte de ce contexte pour construire nos hypothèses.

Contact :

Tél. : 02 47 36 64 01

Fax : 02 47 36 64 10

Mél. : [dgs@univ-tours.fr](mailto:dgs@univ-tours.fr)

[www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr)

## **I - Le contexte budgétaire de l'année 2014 et les orientations générales.**

La dotation globale de fonctionnement reste la source de revenus la plus importante de l'établissement, représentant environ 80 % de nos recettes totales. Si nous ne connaissons pas le budget de l'enseignement supérieur pour l'an prochain, budget qui sera débattu à l'Assemblée nationale à l'automne, on doit considérer dans une approche déjà optimiste que notre dotation sera identique à celle de l'an dernier. De la même façon, le niveau de la réserve de précaution et l'effort demandé au titre du redressement des comptes publics seront d'un niveau probablement comparable, si ce n'est supérieur, à celui de l'an dernier.

Malgré ce contexte difficile, nous devons poursuivre la politique d'investissement que nous avons engagée depuis plusieurs années, et ce dans plusieurs domaines. Pour poursuivre nos actions, il nous faut dégager des marges de manœuvre qui vont imposer des efforts à tous.

Tout d'abord, je demande une diminution de l'ordre de 10 % des dépenses de fonctionnement. J'ai conscience qu'il s'agit là d'un effort important. Cela étant, je reste convaincu que nous pouvons réaliser des économies substantielles, par exemple sur les fluides, grâce à des comportements plus responsables. Les actions en faveur du développement durable doivent donc être privilégiées. Si elles ont un coût en investissement, elles conduisent à des économies significatives à court terme.

Dans le domaine de la formation, une réduction de 2% des charges d'enseignement par rapport au potentiel théorique sera demandée aux composantes. Cet objectif pourra être atteint en respectant les plafonds pour l'ouverture des formations à petits effectifs et, pour les éléments constitutifs à petits effectifs, en rétribuant les enseignements au taux de l'heure TD.

## **II – Les orientations dans le domaine de la recherche, de la formation et de la vie de l'étudiant.**

### **II – 1 La recherche.**

La lettre de cadrage budgétaire 2014 reprend les objectifs de l'année précédente, eux-mêmes inscrits dans le contrat pluriannuel 2012-2017. Il s'agit donc de renforcer les pôles de recherche académique et finalisés, attractifs à l'international. Des nouvelles thématiques de recherche seront prioritaires, dans la mesure où elles sont originales et attractives.

Les crédits scientifiques seront inscrits au budget après répartition par le conseil scientifique. La répartition devra privilégier les axes stratégiques rappelés ci-dessus. Il faudra donc s'interroger systématiquement pour savoir si la répartition du budget contribue réellement à l'atteinte de nos objectifs.

Le travail engagé en 2013 par un cabinet de consultants, dont la mission est de valoriser au maximum les recettes supplémentaires liées à une meilleure gestion de la TVA, devra porter ses fruits en 2014. Il s'agit, à chaque fois que cela est possible, de déduire la TVA pour financer nos projets de recherche. C'est un moyen d'optimiser nos ressources propres et dégager quelques marges de manœuvre supplémentaires. Celles-ci permettront d'abonder l'enveloppe budgétaire consacrée au financement de « l'immobilier recherche ».

L'augmentation de 25 % des revenus consolidés de la valorisation de la recherche sur la période 2012 – 2017 reste un objectif majeur du contrat d'établissement. En s'appuyant sur la cellule mutualisée de valorisation et sur la SATT Grand Centre dans ses domaines de compétence, nous devons accroître la visibilité des thématiques d'excellence et les plateformes d'innovation ainsi qu'augmenter le nombre de contrats industriels avec les entreprises privées.

Enfin, nous devons achever la construction d'un tableau de bord recherche qui sera soumis au conseil scientifique et au conseil d'administration. Il doit améliorer le processus de décision et permettre aux différents acteurs d'avoir une connaissance précise de la situation avant toute prise de décision.

## II – 2 La formation.

Des travaux sont en cours pour améliorer la qualité de nos formations dans tous les domaines. Il s'agit de mieux accueillir et de mieux suivre nos étudiants ou encore d'offrir aux enseignants-chercheurs des possibilités de formations. Ces actions s'inspirent directement d'actions mises en place dans d'autres universités européennes et qui ont montré leur efficacité. L'objectif reste donc bien d'améliorer la qualité de nos services pour la réussite de nos étudiants.

1 - Il est impératif de poursuivre les actions engagées pour assurer la réussite de nos étudiants, notamment au niveau licence. Ainsi, les innovations pédagogiques, telles que le MOBIL ou les certifications (CLES et C2i) doivent être encouragées et financées.

2 - La formation de nos étudiants est au cœur de notre projet d'établissement. Il faut être en mesure d'offrir des formations qui répondent à une attente des étudiants et de nos partenaires. Cette politique de formation doit s'inscrire dans notre projet d'établissement et favoriser toutes les actions destinées à renforcer la professionnalisation.

L'apprentissage doit demeurer une priorité pour l'université. On constate que depuis quelques années les formations par apprentissage rencontrent un réel succès auprès de nos étudiants. Le doublement du nombre d'étudiants en apprentissage est un objectif du contrat d'établissement et nous devons tout mettre en œuvre pour l'atteindre. Enfin, l'apprentissage est un moyen d'augmenter nos ressources propres et donc nos marges de manœuvre pour développer de nouvelles formations.

3 - Nous devons poursuivre le développement d'actions innovantes destinées à offrir à nos étudiants une expérience internationale. Cela passe d'abord par une meilleure maîtrise des langues étrangères, et notamment de l'anglais. Aussi, le développement de l'utilisation des Centres de Ressources en Langues restera une priorité à l'université de Tours.

En 2014 comme en 2013, nous poursuivrons l'internationalisation de nos formations en favorisant la création de nouveaux doubles-diplômes ou de diplômes conjoints. L'augmentation des étudiants de l'université de Tours partant en mobilité sortante ERASMUS reste un objectif fort de l'université afin de se rapprocher du taux de 2 % fixé dans le cadre du contrat d'établissement.

4 - La formation continue doit poursuivre son développement, en lien étroit avec notre offre de formation initiale. Le service universitaire de formation continue doit poursuivre sa mission de prospection des besoins des entreprises pour adapter son offre aux attentes de nos partenaires. L'ingénierie des formations et la gestion des personnes inscrites en formation continue relèveront, quant à elles, des composantes. Enfin, il convient de poursuivre le développement des recettes de la formation continue.

Pour développer ces nouvelles actions innovantes et préserver notre attractivité, nous continuerons à rationaliser notre politique de formation.

Pour dégager de nouvelles marges de manœuvre, j'ai décidé de réduire de 2 % les charges d'enseignement, sans affecter pour autant les actions pédagogiques mises en place pour la réussite en licence. Pour atteindre cet objectif de 2%, vous pouvez limiter l'ouverture ou la réouverture de parcours ou d'option et rétribuer les enseignements au taux de l'heure TD dans les conditions indiquées ci-après.

Pour les seuils de référence pour l'ouverture ou la réouverture de parcours ou d'options :

L 1 et L 2 : > 40 étudiants

L 3 : > 20 étudiants

Seuils pour l'ouverture de formation par spécialité :

LP : >20 étudiants ;

M1 : > 17 étudiants ;

M2 : > 13 étudiants

Agrég : > 5 étudiants en inscription première et mutualisation des enseignements.

Seuils pour la rétribution des enseignements au taux de l'heure TD (le calcul est effectué par élément pédagogique) :

Licence et LP : < 20 étudiants ;

M1 : < 17 étudiants ;

M2 : < 13 étudiants

Enfin, en formation initiale, le nombre d'heures d'enseignement affectées par l'université pour l'année 2013-2014 par composante est le suivant :

COMPOSANTES	Charges d'enseignement	Référentiel**
UFR des sciences et techniques	43 078 h	1 444 h
UFR Arts et Sciences Humaines	36 867 h	1 454 h
UFR Droit, Economie et Sc.Sociales	40 205 h	1 717 h
CESR	1 692 h	67 h
UFR Lettres et Langues	35 203 h	1093 h
UFR Médecine	5 679 h	188 h
UFR Sciences Pharmaceutiques	13 721 h	382 h
EPU*	26 544 h	625 h
IUT de Tours*	71 280 h	403 h
IUT de Blois*	21 41 h	223 h

\* Il est nécessaire de faire apparaître dans ce tableau le nombre d'heures d'enseignement affectées à l'EPU et aux IUT afin de distinguer dans l'attribution des crédits la part correspondant à la réduction de 10 % des crédits de fonctionnement et celle correspondant à la diminution de 2% du potentiel enseignant. Cette diminution de 2% s'applique à l'ensemble des composantes.

\*\* Le référentiel correspond au référentiel de l'an dernier minoré de 5 %.

### II -3 La vie étudiante.

L'année universitaire 2012-2013 a vu la mise en place de plusieurs actions en faveur de la vie étudiante. Il s'agit notamment du rattachement de l'Observatoire de la vie étudiante à cette direction, des actions destinées au développement de la vie associative ou encore de l'ouverture d'espaces supplémentaires de travail le samedi.

L'année 2013-2014 mettra l'accent sur la santé des étudiants. Ainsi, un point santé sera créé à Blois. Il permettra d'accueillir les étudiants de l'université, mais également ceux de l'INSA et de l'École nationale du paysage. Les actions de prévention seront également développées, en s'appuyant sur les étudiants Relais Santé et les services du SUMPPS.

### **III – Une évolution maîtrisée de la masse salariale et des plafonds d’emplois pour permettre une modernisation de nos fonctions supports.**

#### **III - 1 La maîtrise de la masse salariale.**

Les rémunérations restent la principale source de dépense de l’université. Dégager des marges de manœuvre pour lancer des projets nouveaux suppose donc de maîtriser l’évolution de la masse salariale de l’université. Il est préconisé que le montant des dépenses de personnel se limite à 80 % de la masse salariale versée par l’Etat, majorée des ressources propres, selon le mode de calcul précisé en bas de page (1). A ce jour, l’université de Tours se situe à 82%. L’objectif de 80% fixé l’an dernier reste donc d’actualité. Pour atteindre cet objectif, il ne sera donc pas possible de créer des emplois supplémentaires.

Des marges de manœuvre peuvent probablement être dégagées par des réorganisations. Une réflexion sera donc lancée pour définir précisément les missions des services centraux et communs et des composantes. Cette action doit permettre d’optimiser les emplois, tout en facilitant le travail en commun.

Un protocole d’accord a été signé au mois de juin avec les organisations syndicales. Il prévoit une majoration des primes des personnels BIATSS de 150 K€ en 2014. Ce protocole sera évidemment mis en œuvre dès le mois de janvier 2014. Cette augmentation permettra de reconnaître les compétences des personnels de l’université.

S’agissant des personnels contractuels, dont la rémunération est financée par des ressources non pérennes, nous devons faire preuve de plus de rigueur dans leur gestion et les accompagner dans la poursuite de leur carrière extra-universitaire.

(1) On mesure la soutenabilité de notre masse salariale par rapport au budget global d’un établissement en s’appuyant sur le ratio suivant : montant total des dépenses de personnel /masse salariale versée par l’Etat + ressources propres d’exploitation de l’établissement.

Enfin, pour avoir une vision précise de notre fond de roulement, nous devons achever le travail engagé en 2013 pour mieux évaluer les charges à répartir et les produits constatés d'avance. Ce travail demandé par les commissaires aux comptes et notre tutelle participe à l'amélioration de la qualité comptable.

### **III – 2 Politique sociale et politique en faveur du handicap.**

Outre la politique indemnitaire, notre politique sociale doit se poursuivre en privilégiant les personnels les moins favorisés. En 2013, une Action Sociale Universitaire (ASIU) a été mise en place pour inciter à l'utilisation des transports en commun. Pour 2014, une réflexion sera lancée pour favoriser la restauration collective. Il conviendra de rechercher des solutions innovantes de financement pour aider les personnels dont les indices sont les plus faibles.

Il faut également poursuivre les efforts pour améliorer le niveau de formation de nos personnels, afin de renforcer l'efficacité des services et continuer à offrir des évolutions de carrière.

L'accueil des personnels handicapés reste un objectif majeur de notre université. Les composantes comme les services doivent maintenant réserver des postes vacants pour recruter des personnes handicapées, afin de permettre d'atteindre un taux de 4 % en 2017. Dans le cadre de la campagne d'emplois, un emploi vacant par composante sera ainsi réservé pour accueillir une personne handicapée.

### **III – 3 La politique immobilière.**

L'année 2013-2014 verra s'achever la réalisation de gros projets immobiliers. Il s'agit tout d'abord du site de La Riche, qui accueillera les étudiants de la PACES dès la rentrée 2014, et de la rénovation du bâtiment Bretonneau, qui sera achevée également l'an prochain. Pour 2014, il conviendra donc de mettre l'accent sur l'adaptation et la maintenance de nos bâtiments. Il faut cependant noter le projet d'achat d'une maison mitoyenne au CESR qui permettra d'apporter une surface supplémentaire au Centre.

L'année prochaine sera également consacrée à l'adoption du prochain contrat de plan Etat/Région (CPER) qui devra s'inscrire dans notre schéma directeur et proposer des mesures destinées à améliorer la performance énergétique de nos bâtiments.



Dans le contexte budgétaire que nous rencontrons, je souhaite que les actions en faveur de la transition énergétique, et notamment de la performance énergétique de nos bâtiments, soient prioritaires. Toutes les propositions destinées à réduire la consommation d'électricité, de gaz ou encore d'eau seront favorisées. Des recommandations destinées à changer nos comportements seront proposées. Celles-ci sont souvent simples à mettre en œuvre et permettent la réalisation d'économies substantielles. Pour 2014, l'objectif reste la non-augmentation des dépenses de fonctionnement liées aux fluides.

\*

Le calendrier budgétaire reste identique à celui des années précédentes. Ainsi, la phase de concertation débutera dès le mois de septembre. Le projet de répartition des masses sera finalisé au début du mois de novembre, pour un budget qui sera présenté le lundi 16 décembre au conseil d'administration.

Loïc Vaillant





**EVALUATION DES RECETTES 2013**

151 097 470	2014	2013	Différence
<b>DGF UNIVERSITE</b>	<b>152 073 970</b>	<b>147 875 881</b>	<b>4 198 089</b>
Crédits Fonctionnement par modèle alloc.moyens	15 306 356	15 987 184	-680 828
réserve de précaution 2013	-421 492		
réserve de précaution 2014	0		
<b>Masse salariale</b>	<b>137 189 106</b>	<b>131 888 697</b>	<b>5 300 409</b>
<b>Masse salariale transférée</b>	<b>120 955 120</b>	<b>117 720 669</b>	<b>3 234 451</b>
Majoration RCE	296 741	296 741	0
création emploi (35) 2013	1 953 000		
création emploi (0) 2014	0		
<b>Masse salariale par modèle allocation des moyens</b>			
<i>Par modèle</i>	11 857 975	11 857 975	0
spécifique	65 917	65 917	0
Contrats doctoraux	2 060 353	1 947 395	112 958
<b>Droits d'inscriptions</b>	<b>3 356 400</b>	<b>3 340 840</b>	<b>15 560</b>
<i>Droits d'inscription</i>	2 576 400	2 576 400	0
<i>FSDIE</i>	216 960	216 960	0
<i>SUMPPS</i>	102 000	100 000	2 000
<i>SCD</i>	461 040	447 480	13 560
<b>Redevances Facultatives</b>	<b>141 000</b>	<b>141 000</b>	<b>0</b>
<i>Sport</i>	110 000	110 000	0
<i>Culture</i>	31 000	31 000	0
<b>Autres ressources</b>	<b>2 290 574</b>	<b>2 584 816</b>	<b>-294 242</b>
<b>prélèvements participatifs</b>			
<i>SUFCO</i>	224 392	200 251	24 140
<i>IUT BLOIS</i>		53 231	-53 231
<i>IUT TOURS</i>		173 220	-173 220
<i>Valorisation</i>	450 000	600 000	-150 000
<i>DU</i>	80 000	80 000	0
Taxe apprentissage	950 000	935 000	15 000
Appports extérieurs			0
<i>Appports divers</i>	586 182	428 114	158 068
<i>Appports participation sur contrats recherches</i>			
Revenus financiers		75 000	-75 000
Revenus de trésorerie	0	40 000	-40 000
<b>TOTAL</b>	<b>157 861 944</b>	<b>153 942 537</b>	<b>3 919 407</b>



PROPOSITION EN NON-VALEURS DE DIVERSES CREANCES  
Pour vote du Conseil d'Administration du 16 décembre 2013

CLIENT OU FOURNISSEUR	NOM	UB	EXERCICE	N° FACTURE	LIBELLE	MONTANT BUDGETAIRE C/654	MONTANT TTC	COMPTE	DILIGENCE	MOTIF	PIECES SIFAC	DATE
C:3062	LA CHARMILLE	T2	2010	210003693	Formation	860,00	860,00	4112-UN37	RJ 23/11/2010	certif irrecouvrabilité 18/06/2013 du mandataire judiciaire		
C:510	AUTOUR DU TRAIN	E2	2010	210005728	Etude	5 016,72	6 000,00	4112-SAIC	relances, mise en demeure, demandes renseignements sans résultat	insolvabilité, compte bancaire nul- Accord EPU pour ne pas encaiser une saisie		
					<b>TOTAL</b>	<b>5 876,72</b>	<b>6 860,00</b>					

Arrêté le 2 décembre 2013

Bon pour accord



## **MODIFICATION DE L'ARCHITECTURE BUDGETAIRE**

### **1. Clôture du SAIC**

Le SAIC est un service à comptabilité distincte (SACD) qui avait été créé pour regrouper les activités de nature commerciale assujettissables à l'impôt sur les sociétés. Cette obligation ayant disparu, l'intérêt de l'établissement est de clôturer ce SACD pour des raisons de lisibilité financière (disparition de l'équilibre propre à opérer sur ce service).

La clôture comptable de ce SACD au 31/12/2013 ne sera effective qu'avec la production du compte financier 2014. En effet, certains mouvements comptables ne pourront être passés qu'après la clôture des comptes, ce qui entraînera le maintien de cette entité (« V ») en 2014, uniquement pour passer les opérations comptables de clôture.

### **2. Création d'une unité budgétaire pour l'université du temps libre(UTL)**

L'université du temps libre est créée sous forme d'un service au sein de l'université François Rabelais de Tours. Il y a donc lieu de prévoir une modification de l'organisation budgétaire, pour insérer ce service qui sera repéré par la lettre Y.

### **3. Création de nouveaux centres financiers :**

D'autres modifications sont demandées pour différentes unités budgétaires : IUT Blois, EPU, Médecine, CESR.

*L'ensemble de ces modifications est présenté dans le tableau ci-annexé.*

*Sur proposition de la commission des moyens, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide :*

- D'approuver la suppression du SACD SAIC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, selon les modalités décrites ci-dessus.
- Précise que les opérations de clôture seront définies lors de la production du compte financier 2013.
- Approuve la création d'une unité budgétaire Y pour le service Université du Temps Libre à compter de l'exercice 2014.
- Approuve le tableau de modification des centres financiers ci-annexé.



## Evolution de la structure des centres financiers au 1er janvier 2014

Avant		Après		Composante de rattachement
	Création	B4AI	Licence Optique Basse Vision	IUT Blois
	Création	E4AF	IMACOF	EPU
Y2	ex-CIES	Y2	Université du temps Libre	Université
M3J	Imprimerie Médecine	M3J	Services à prestation Médecine	Médecine
	Création	M4JA	Animalerie	Médecine
	Création	M4JB	Audiographie	Médecine
	Création	M4JC	Service informatique	Médecine
	Création	M4JD	Imprimerie	Médecine
	Création	M4JE	Iconographie	Médecine
R4SF	ISTO	R4SF	Géo-hydrosystèmes continentaux ( GEHCO)	Recherche
	Réaffectation	R4XH	Fédération neuro-imagerie fonctionnelle (FED 4226) Y.Tillet	Recherche
	Création	R4DF	Fédération FEDRES N.Cayrol	Recherche
	Réaffectation	R4Xi	Fédération agents infectieux, immunité, thérapies (FED 4225) D.Buzoni-Gatel	Recherche
	Création	R4AG	Fédération inter-région de rech en sc.du travail (FED 4223) E.Fouquereau	Recherche
	Création	R4CC	Fédération Etudes sup.Moyen-âge et Renaissance (FR 3482) J. Biard	Recherche

**Principe suite à la clôture du SAIC : Transfert des activités commerciales de recherche vers chaque centre financier de type R4.. désignant l'unité de recherche concernée, avec maintien des eotp (élément d'organigramme technique de projet) pré-existants. Les exceptions font l'objet du tableau ci-dessous :**

V2	Service des Activités Industrielles et Commerciales à clôturer	R3V	Activités commerciales	Recherche
V3Y	Publications Universitaires François-Rabelais (PUFR)	R4VY	PUFR	Recherche
V4UA	Centre d'Etudes Althais	R4VA	Centre d'Etudes Althais	Recherche
V4UB	Centre d'Etudes Elmis	R4VB	Centre d'Etudes Elmis	Recherche
V4UC	Centre d'Etudes Ethics	R4VC	Centre d'Etudes Ethics	Recherche
V4UD	Centre d'Etudes Inophyt	R4VD	Centre d'Etudes Inophyt	Recherche
V3Z	Cellule mutualisée de Valorisation	R3Z	Cellule mutualisée de Valorisation	Recherche
Z4CF	Imprimerie centrale	Z4CF	Actions Mission Handicap	Dépenses communes
Z4BL	Mission Handicap	Z4BL	Service Mission Handicap	Dépenses communes
V4XB	Salle Thélème	Z4DA avec eotp dédié	Service Culturel	Dépenses communes
V3A		H3V	Activités commerciales site tanneurs	ASH
V3B	Prestations techniques et de recherche IUT Blois	B3V	Activités commerciales IUT Blois	IUT BLOIS
V4VB	Distributeurs boissons-friandises, locations salles IUT Blois			
V4VC	Locations salles CESR	C3V	Activités commerciales CESR	CESR
V3D et centres financiers affiliés	Distributeurs boissons-friandises, locations salles DESS	D3V	Activités commerciales DESS	DESS
V3E et centres financiers affiliés	Distributeurs boissons-friandises, locations salles EPU	E3V	Activités commerciales EPU	EPU
V3M et centres financiers affiliés	Distributeurs boissons-friandises, locations salles Médecine	M3V	Activités commerciales Médecine	MEDECINE
V4VP	Distributeurs boissons-friandises, locations salles Pharmacie	P3V	Activités commerciales Pharmacie (anciennement DU)	PHARMACIE
V3P	Prestations de recherche Pharmacie (poux)	R4PA avec eotp dédié	Immunologie	Recherche
V3S et centres financiers affiliés	Distributeurs boissons-friandises, locations salles ST	S3V	Activités commerciales Sciences et Techniques	ST
V3T et centres financiers affiliés	Distributeurs boissons-friandises, locations salles IUT Tours	T3V	Activités commerciales IUT Tours	IUT TOURS



COMMISSION DES MOYENS DU 06/12/2013

**Laboratoire d'anatomie de la Faculté de Médecine de Tours**

**VOTE DES TARIFS 2014**

en €	TARIFS 2014 / J HT		rappel TARIFS 2013		variations	
	académique	privé	académique	privé	académique	privé
type d'ateliers						
préparation salle	160	250	150	240	6,7%	4,2%
mise à disposition salle + tables + tech / jour / 1 à 5 participants	240	510	230	480	4,3%	6,3%
mise à disposition salle + tables + tech / jour / 6 à 10 participants	390	840	380	790	2,6%	6,3%
mise à disposition salle + tables + tech / jour / 11 à 20 participants	750	1 680	730	1 580	2,7%	6,3%
mise à disposition salle + tables + tech / jour / 21 à 30 participants	1 070	2 520	1 050	2 370	1,9%	6,3%
mise à disposition salle + tables + tech / jour / 31 à 40 participants	1 300	3 360	1 280	3 160	1,6%	6,3%
rangement, nettoyage, traitement des effluents / tranche de 10 participants / jour (=1 jour X tranches de 10 participants)	240	330	230	310	4,3%	6,5%
mise à disposition microscope opératoire / jour / microscope (max.4 microscope/jour)	360	360	350	350	2,9%	2,9%

Toute journée entamée est due comme une journée entière

Sont participants ceux travaillant sur les corps

La facturation est établie d'après le nombre effectif de participants qui signent la feuille d'émargement .





*Cités, Territoires, Environnement et Sociétés*  
CNRS-Université de Tours

**L A T**

*Laboratoire Archéologie et Territoires*

Tours, le 25 septembre 2013

#### Tarifs des prestations du LAT

L'offre de prestations du laboratoire porte sur des études spécialisées de traitements de données archéologiques. Il s'agit principalement d'études de faunes (archéozoologie) et d'études de la céramique et occasionnellement d'études géomorphologiques appliquées à l'archéologie, d'évaluations du potentiel archéologique.

Ces prestations interviennent toujours en relation avec une opération de fouille relevant soit de l'archéologie programmée, soit de l'archéologie préventive. La réglementation (Loi 2003-707 relative à l'archéologie préventive) prévoit un cadre concurrentiel pour l'archéologie préventive. Nous proposons donc des tarifs différents selon qu'il s'agit du cadre concurrentiel de l'archéologie préventive ou de celui d'une collaboration de recherche en archéologie programmée.

Les prestations sont en règle général réalisées par un étudiant que nous avons formé (Master2 minimum). Leur coût, établi avec le SPVC, comprend les salaires (IE ou IR selon les cas) et une journée d'encadrement par un chercheur du laboratoire pour cinq jours d'études. Nous avons également intégré l'équivalent d'un mois de travail (IE) lissé sur une année pour l'entretien des collections ainsi bien sûr que les frais de gestion (15%). Les tarifs ont ensuite été ajustés à la hausse en fonction de ceux pratiqués par les opérateurs de l'archéologie préventive. L'offre est faite en jour/homme.

#### Etudes de spécialiste (restes de faunes, céramique...) :

- 300,00 € HT pour ce qui relève de l'archéologie préventive.
- 250,00 € HT pour ce qui relève de l'archéologie programmée.

Par ailleurs, nous sommes également sollicités, dans le cadre de l'archéologie préventive, pour l'utilisation de la collection de références en archéozoologie indispensable aux études de restes de faunes. Dans ce cas la prestation ne comprend que la mise à disposition de la collection et n'engage pas la responsabilité scientifique du laboratoire le chercheur étant salarié par le client. Nous n'y sommes pas favorable mais il est cependant tout de même préférable pour la qualité des études qu'elles soient réalisées avec la collection plutôt que sans. Nous avons donc choisi de pratiquer un tarif qui, au-delà de couvrir les frais, devrait être dissuasif afin de privilégier la solution précédente.

Mise à disposition de l'ostéothèque : 100,00 € HT par jour.

Xavier Rodier

Directeur adjoint de l'UMR 7324 CITERES  
Responsable du Laboratoire Archéologie et Territoires

## Tarifification Ostéothèque

Tarif ostéothèque	
type d'intervention	prix/jour
archéologie préventive	300 € HT
archéologie programmée	250 € HT
mise à disposition de l'ostéothèque	100 € HT

## Demande de modification des tarifs CUEFEE / déc 2013

Les modifications ajouts demandés apparaissent en rouge

Publics	Objet et descriptif	Tarifs
Etudiants internationaux du CUEFEE Parcours complets	Inscription semestrielle : <u>Premier ou second semestres</u>	1500 € (apogée)
	Inscription annuelle :	2100 € (apogée)
	Frais de dossier non-remboursables (déduits des frais d'inscription)	100 €
	Options facultatives : offre non obligatoire proposée aux étudiants 18h de cours (15 étudiants maximum)	140€
	Cours facultatif de préparation au TCF DAP (Test obligatoire pour les candidats à une L1)  <b>2 modules de cours de 9 heures (20 étudiants maximum)</b>	Etudiants cuefee : 1 module 30 € <b>2 modules 60 €</b>  Etudiants Institut de Touraine : <b>1 module 60 €</b> <b>2 modules 120 €</b>
	COURS INTENSIF INTEGRATION L1 (convention) (sécurité sociale comprise)  Etudiants admis à refaire une année Au cuefee (programme convention)	2700 euros (groupe de 20) (apogée)  3510 euros (groupe de 15)(apogée)  500 euros (apogée)
Passation TCF	Passation du TCF - Epreuves de base	70€ Inscriptions CUEFEE
	Passation du TCF - Epreuves optionnelles (écrit ou oral)	40€ Inscriptions CUEFEE
Etudiants d'échanges	Forfait semestriel pour le suivi de 72h de cours	50 € Inscriptions CUEFEE
	Stage linguistique intensif de pré-rentree -	30 € Inscriptions CUEFEE
Etudiants d'échanges hors Europe	<b>Forfait semestriel avec inscription principale au CUEFEE pour le suivi de 180h de cours</b>	<b>1100€ (Apogée)</b>
	<b>Forfait annuel avec inscription principale au CUEFEE pour le suivi de 290h de cours</b>	<b>1700€ (Apogée)</b>

Etudiants inscrits en filière classique UFRT	Forfait semestriel pour le suivi de 72h de cours maximum dans l'offre étudiants d'échanges (3 cours de 24h).	60€ par cours choisi : 60€ pour 1 cours 120€ pour 2 cours 180€ pour 3 cours Inscriptions CUEFEE
Assistants étrangers en poste dans un établissement relevant du primaire, du secondaire ou du supérieur. Volontaire européen	Forfait semestriel pour le suivi de 72h de cours maximum dans l'offre étudiants d'échanges (3 cours de 24h).	125€ par cours choisi : 125€ pour 1 cours 250€ pour 2 cours 375€ pour 3 cours Inscriptions CUEFEE

### Modifications demandées / Eléments à prendre en compte :

Il s'agit d'étoffer l'offre CUEFEE en proposant des formations nouvelles :

#### 1. Cours de préparation au TCF-DAP :

Il s'agit de mettre en place en janvier prochain un cours facultatif permettant de préparer le Test de Connaissance du Français obligatoire pour les étudiants candidats à une entrée en L1 en France. Ce dispositif existe déjà pour les étudiants internationaux du CUEFEE avec la possibilité de suivre un module de 9h au prix de 30€. La nouvelle demande porte sur la possibilité:

- Pour les étudiants du CUEFEE de suivre un ou deux modules au tarif de 30 ou 60€
- Pour les étudiants de l'Institut de Touraine d'accéder à ces modules au prix de 60€ pour un module et 120€ pour les deux.

#### 2. Création de nouveau parcours pour étudiants d'échanges hors Europe

Le CUEFEE est de plus en plus sollicité par des partenaires universitaires étrangers pour la mise en place d'échanges portant sur l'apprentissage du français essentiellement. L'offre actuellement ouverte aux étudiants d'échanges (notamment Erasmus) comporte un volume réduit de cours de français (68h/semestre) car elle s'adresse à des étudiants de niveau B2 qui choisissent plutôt des cours disciplinaires dans les composantes.

On constate qu'en pratique les étudiants arrivant dans le cadre d'échange hors Europe ont souvent un niveau inférieur à B2 et sont intéressés par du FLE car engagés dans une licence de français dans leur pays. Cette offre nouvelle nous permettrait de leur proposer des parcours d'un semestre ou d'une année avec plus de cours au CUEFEE (dans des parcours déjà existants) que de cours en filière. Ceci donnerait lieu au paiement de frais spécifiques détaillés dans les tableaux joints. Ces tarifs seraient réservés à des étudiants hors Europe, et nous souhaiterions expérimenter ces nouveaux parcours dès le semestre 2 avec nos partenaires chinois.

Vous trouverez ci-dessous les maquettes détaillant les parcours possibles :



### 1. Echanges sur un semestre

Niveau d'entrée : TCF 380-399 ou DELF B1

Parcours offert à des étudiants inscrits dans une licence de français dans leur pays dans pour une validation à Tours d'un semestre d'études au cours de la 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de licence. L'accent est mis sur les cours de langue française au CUEFEE.

Cours CUEFEE	Cours disciplinaires
<p>Intégration dans le parcours DUEF B2 au CUEFEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Langue orale et écrite (108h)</li> <li>- Culture et société (24h)</li> <li>- Méthodologie (48h)</li> </ul>	<p>Choix de cours disciplinaires en français dans l'offre échanges des différentes UFR :</p> <p>Pour l'UFR Lettres et Langues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- parcours RI : relations internationales</li> <li>- parcours LCE Anglais : littérature et civilisation US et britannique</li> <li>- parcours lettres et SDL : littérature française, linguistique</li> <li>- parcours Langues Etrangères Appliquées : langue et civilisation anglaise, matières d'application en français (informatique, économie, droit, communication écrite et orale)</li> </ul>
180h	24 à 48h
Coût: 1100€	

### 2. Echanges sur une année complète

Niveau B1.2 (TCF 380-399, DELF B1)

Parcours offert à des étudiants inscrits dans une licence de français dans leur pays pour une validation à Tours de la 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> année de la licence. Sélection des étudiants sur dossier et entretien.

Semestre 1	Semestre 2
<p>Intégration dans le parcours DUEF B2 au CUEFEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Langue orale et écrite (150h)</li> <li>- Culture et société (24h)</li> <li>- Méthodologie (48h)</li> </ul>	<p>Offre échange du CUEFEE :</p> <p>Langue française (C1)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- langue écrite générale ou universitaire (24h)</li> <li>- langue orale (24h)</li> </ul> <p>Options :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- méthodologie universitaire (20h)</li> </ul> <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- option culturelle (20h)</li> </ul>
	<p>Cours disciplinaires :</p> <p>Cours offerts aux étudiants d'échanges dans les composantes de l'université</p> <p>Pour L&amp;L, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- parcours RI</li> <li>- parcours LCE Anglais</li> <li>- parcours lettres et SDL</li> <li>- parcours Langues Etrangères Appliquées</li> </ul>
222h	68h CUEFEE + 72 à 144h (1 ou 2 parcours en filière)
Coût : 1700€	

## Annexe financière CUEFEE - Semestre pour étudiants d'échange de niveau B1.2

Dépenses		Unité	Total
<b>CUEFEE</b>			
<b>Enseignement au CUEFEE</b>			
TD	180	Heures (g)	10 162,19 €
<b>Administration CUEFEE</b>			
Charge administrative (en pourcentage du total 1)			2 032,44 €
<b>TOTAL CUEFEE</b>			<b>12 194,62 €</b>

	Net	Brut
Heure d'enseignement (a)	38,84 €	42,96 €
heure d'enseignement extérieur (g)		56,46 €
avec charge supplémentaires de 13,50 euros		
<b>Pourcentage pour charge administrative au CUEFEE</b>		20%
Frais de cotisation au régime d'assurance maladie		211,00 €
Frais d'inscription administrative en Licence		183,00 €
Médecine Préventive		5,10 €

	De 17 à 25
<b>Frais d'inscription</b>	
Frais d'inscription au CUEFEE	1 100 €
<b>TOTAL frais d'inscription</b>	<b>1 100 €</b>

<b>Pour un étudiant</b>	
<b>Frais d'inscription au CUEFEE</b>	1 100 €
dont droits de base	183 €
dont médecine préventive	5,10 €
dont droits spécifiques	911,90 €
Reversement au CUEFEE (80% des droits spécifiques)	729,52 €

<b>Recettes pour un effectif minimal de X étudiants</b>	<b>17</b>
<b>Frais d'inscription au CUEFEE</b>	18 700 €
dont droits de base	3 111 €
dont médecine préventive	86,70 €
dont droits spécifiques	15 502,30 €
Reversement au CUEFEE (80% des droits spécifiques)	12 401,84 €
Reversement à l'établissement (20% des droits spécifiques)	3 100,46 €
<b>Recettes - Dépenses pour le CUEFEE</b>	<b>207 €</b>

## Annexe financière CUEFEE - Année pour étudiants d'échange niveau B1.2

Dépenses		Unité	Total
<b>CUEFEE</b>			
<b>Enseignement au CUEFEE</b>			
TD	290	Heures (g)	16 372,41 €
<b>Administration CUEFEE</b>			
Charge administrative (en pourcentage du total 1)			3 274,48 €
<b>TOTAL CUEFEE</b>			<b>19 646,89 €</b>

	Net	Brut
Heure d'enseignement (a)	38,84 €	42,96 €
heure d'enseignement extérieur (g)		56,46 €
avec charge supplémentaires de 13,50 euros		
<b>Pourcentage pour charge administrative au CUEFEE</b>		20%
Frais de cotisation au régime d'assurance maladie		211,00 €
Frais d'inscription administrative en Licence		183,00 €
Médecine Préventive		5,10 €

	De 17 à 25
<b>Frais d'inscription</b>	
Frais d'inscription au CUEFEE	1 700 €
<b>TOTAL frais d'inscription</b>	<b>1 700 €</b>

<b>Pour un étudiant</b>	
<b>Frais d'inscription au CUEFEE</b>	1 700 €
dont droits de base	183 €
dont médecine préventive	5,10 €
dont droits spécifiques	1 511,90 €
Reversement au CUEFEE (80% des droits spécifiques)	1 209,52 €

<b>Recettes pour un effectif minimal de X étudiants</b>	<b>17</b>
<b>Frais d'inscription au CUEFEE</b>	28 900 €
dont droits de base	3 111 €
dont médecine préventive	86,70 €
dont droits spécifiques	25 702,30 €
Reversement au CUEFEE (80% des droits spécifiques)	20 561,84 €
Reversement à l'établissement (20% des droits spécifiques)	5 140,46 €
<b>Recettes - Dépenses pour le CUEFEE</b>	<b>915 €</b>

**Coopération franco-polonaise**  
**Universités de Tours et de Lodz**  
**Facultés de Droit**  
**Ecole de Droit Français de Lodz**

Objet : **Droit spécifique 2013/2014** pour le **Diplôme de Droit Français** à l'Université de Lodz.

**Note à l'intention du Conseil de l'UFR Droit, Economie et Sciences sociales, de la commission des finances et du C.A de l'Université**

Ouverte en 2003 la formation dispense 180h de cours (CM) Elle a été réhabilitée par le C.A. du 25 mars 2013

Le droit spécifique 2012/2013 était de : **172 €**

Pour 2013/2014 il est proposé, comme tous les ans :

- de **répercuter l'augmentation des droits de base et de médecine préventive pour éviter toute incidence négative sur le droit spécifique**
- et de fixer ce droit spécifique à un montant permettant en l'**additionnant aux autres droits** (183 et 5,10) d'aboutir à un **chiffre rond** (363 euros) simplifiant les opérations comptables des étudiants.

Proposition de droit spécifique 2013 /2014 : **174, 90 € pour le DU**

Tours le 3 octobre 2013

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE**

**Séance du 10 octobre 2013**

Sous la Présidence de Madame le Doyen Nathalie ALBERT

**Ordre du jour :**

- Droits du DU de LODZ 2013/2014

**Compte rendu :**

- Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le montant des droits du DU de LODZ pour l'année 2013/2014.

Tours le 10 octobre 2013  
Le Doyen,



**Nathalie ALBERT.**

**CONVENTION ENTRE  
L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS  
ET L'INSTITUT D'ETUDES FRANCAISES DE TOURAINE**

**Entre**

L'Université François-Rabelais de Tours, ci-après dénommée « l'Université », représentée par Loïc VAILLANT, Président

**Et**

L'Institut d'Etudes Françaises de Touraine, ci-après dénommé « l'Institut », représentée par Jean-Patrick GILLE, Président.

**IL EST CONVENU CE QUI SUIV**

**PREAMBULE**

L'Université François Rabelais de Tours forme plus de 2.000 étudiants étrangers. Elle dispose par ailleurs d'une importante filière de Français Langue Etrangère au sein de l'U.F.R. de Lettres et langues et d'un centre universitaire d'enseignement du français aux étudiants étrangers (CUEFEE).

L'Institut d'Etudes Françaises de Touraine est une association de la loi de 1901 qui a pour mission la diffusion de l'étude de la langue, de la culture et de la civilisation française au bénéfice des étudiants étrangers et des professeurs de français. L'Institut forme chaque année plus de 2.000 personnes étrangères, de tous âges et de tous niveaux.

Depuis sa création en 1912, l'Institut a entretenu des relations nourries avec l'Université de Poitiers puis l'Université François Rabelais de Tours.

L'Université François Rabelais et l'Institut de Touraine souhaitent favoriser l'accueil et la formation des étudiants étrangers en Touraine par le biais d'une coopération renforcée.

**Article 1 : Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de définir la nature et les modalités de la coopération pédagogique et scientifique entre l'Université et l'Institut.

Elle annule et remplace la convention triennale du 18 juillet 2002, renouvelée par tacite reconduction en 2005.

## **Article 2 : Domaines d'intervention respectifs du CUEFEE et de l'Institut**

L'Université, par l'intermédiaire du CUEFEE, et l'Institut de Touraine oeuvrent à la formation des étudiants étrangers de manière complémentaire, en fonction de leurs caractéristiques propres.

Le CUEFEE, du fait de son statut universitaire, centre son action sur la formation linguistique et l'insertion universitaire des étudiants inscrits à l'Université, notamment les étudiants d'échanges, les étudiants relevant d'accords interuniversitaires et des étudiants engagés dans un parcours de formation linguistique associé à un projet d'insertion universitaire. Les formations sont organisées sous la forme de cours semestriels, selon le calendrier universitaire. Ils peuvent aussi avoir lieu sous forme de cours d'été spécifiques destinés à des étudiants s'inscrivant à la rentrée universitaire suivante à l'UFRT et / ou à des étudiants déjà inscrits qui souhaitent poursuivre leur formation.

L'Institut de Touraine, pour sa part, accueille des étudiants non francophones beaucoup plus largement avec une orientation principale d'enseignement du français. Il offre des conditions d'accueil et une souplesse d'organisation qui lui permettent de traiter certaines demandes spécifiques. Il organise notamment des stages d'été tous publics, des cours de courte durée, des cours particuliers.

Il est convenu entre les Parties que les stages de perfectionnement linguistique de courte durée (moins de trois mois) sont du ressort exclusif de l'Institut, à l'exception des formations universitaires définies ci-dessus.

En outre, les deux établissements peuvent mettre en place, en partenariat, des modalités d'organisation conjointe de formations ponctuelles, comme par exemple des universités d'été thématiques.

## **Article 3: Coopération pédagogique**

Un correspondant pédagogique de l'Université est placé auprès du Directeur de l'Institut afin d'assurer la cohérence des actions menées par les deux institutions. Il est nommé par le Président de l'Université, après approbation de la candidature par le Président de l'Institut, parmi les enseignants de l'U.F.R. de Lettres, spécialisés en Français Langue Etrangère, pour une période de cinq ans, renouvelable selon les modalités de renouvellement de la présente convention précisées à l'article 8. La définition du poste fait l'objet d'une annexe à la présente convention.

L'Institut participe à la formation des étudiants inscrits dans les cursus de F.L.E. de l'Université (Licence, Masters), notamment :

- par l'accueil et le suivi des stagiaires de ces formations,
- par la participation d'enseignants de l'Institut aux formations universitaires.

Les Parties s'obligent mutuellement à ce que l'Institut accueille au minimum cinq étudiants M1 par an dans le cadre de leur stage de formation (dans la mesure d'un nombre suffisant d'étudiants volontaires).

L'Université participe à la formation continue des enseignants de l'Institut, par une assistance à la mise à jour et à l'évolution des méthodes et des contenus pédagogiques enseignés par l'Institut.

L'Université peut participer aux formations de formateurs assurées par l'Institut. Ces formations, sous réserve d'une validation de leurs contenus par le Correspondant pédagogique, pourront déboucher sur une reconnaissance universitaire, sous forme de validation d'acquis universitaires (validation d'unités d'enseignement, admission dans une formation).

Les modalités de cette coopération pédagogique font l'objet, si nécessaire, d'annexes à la présente convention.

#### **Article 4 : Parcours intégrés de préparation à l'insertion universitaire**

L'Université et l'Institut conviennent de développer conjointement un pôle de formation intégré, favorisant l'accueil d'étudiants étrangers et la préparation à leur insertion universitaire.

Un module « vers l'université » est mis en œuvre par le CUEFEE, en collaboration avec l'Institut de Touraine, en direction des étudiants des deux structures souhaitant s'insérer à l'université de Tours. Ce module est organisé en articulation avec les filières universitaires d'insertion souhaitées. Les étudiants se voient délivrer, à l'issue de cette formation, un certificat spécifique d'aptitude co-labelisé UFRT – IEFT.

Afin de mieux anticiper les besoins en matière de modules de spécialisation, la direction du CUEFFE et de l'Institut se tiennent régulièrement informés des effectifs et des profils des étudiants accueillis.

Les modalités d'organisation de ces parcours et de ce module de spécialisation, ainsi que de leur gestion entre les deux établissements, et les conditions de mise à disposition de personnel feront l'objet, si nécessaire, d'annexes à la présente convention.

#### **Article 5 : Conseil Pédagogique et Scientifique**

Il est créé au sein de l'Institut un Conseil Pédagogique et Scientifique composé comme suit :

- le correspondant pédagogique de l'Université,
- le directeur de l'Institut de Touraine,
- le directeur-adjoint de l'Institut de Touraine, en charge de la pédagogie,
- un enseignant-chercheur de l'Université spécialiste en Français Langue Etrangère désigné par le Président de l'Université,



- cinq enseignants permanents de l'Institut, dont le coordinateur pédagogique.

La composition du Conseil Pédagogique et Scientifique pourra être complétée par deux personnalités qualifiées, extérieures à l'Université et à l'Institut, cooptées par les membres dudit Conseil.

Les modalités de nomination et la durée du mandat des enseignants permanents de l'Institut sont définies par la Direction de l'Institut.

Le Conseil se réunit au minimum 4 fois par an, sur convocation de la direction de l'Institut.

Le secrétariat est assuré par l'Institut.

Le Président de l'Université, ainsi que les Vice-présidents à la Vie universitaire et aux Relations internationales sont destinataires des comptes-rendus.

Le Conseil Pédagogique et Scientifique est notamment consulté sur :

- les programmes des enseignements dispensés par l'Institut et leurs évolutions éventuelles,
- la création de programmes visant à étoffer ou à renouveler l'offre permanente de formation de l'Institut (« catalogue » de formation),
- l'organisation des modules de spécialisation universitaire organisés conjointement par l'Institut et l'Université
- la formation continue des enseignants de l'Institut.

Le Correspondant Pédagogique de l'Université donne un avis au Président de l'Institut et au Président de l'Université préalablement à chaque recrutement d'enseignant permanent. Cet avis est transmis au Conseil d'Administration de l'Institut.

#### **Article 6 : Organisation des examens DELF-DALF**

L'Université, que Monsieur le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours a désignée pour l'organisation du Diplôme d'Etudes de Langue Française (D.E.L.F) et du Diplôme Approfondi de Langue Française (D.A.L.F.), en application de l'arrêté du Ministre de l'Education Nationale du 19 juin 1992, a délégué cette mission à l'Institut.

Le Président de l'Université approuve les propositions de composition des jurys conduisant à la délivrance des diplômes soumis à sa signature.

#### **Article 7 : Promotion internationale**

L'Université François Rabelais et l'Institut de Touraine disposent de relais internationaux et participent à des missions de représentation à l'étranger dont ils s'informent mutuellement.

Les deux organisations s'efforceront de développer des actions communes visant à renforcer la notoriété et l'attractivité de l'enseignement supérieur en Touraine et à promouvoir conjointement les deux parties en permettant notamment :

- la mise à disposition de documentation auprès des étudiants étrangers ou des partenaires institutionnels,
- l'accueil coordonné de délégations étrangères en Touraine,
- la coordination de la communication sur Internet (échange de liens, informations, actualités...),
- le partage d'informations et de contacts.

Ces actions de coopération seront coordonnées par la Vice-présidence de l'Université chargée des relations internationales ou le service des relations internationales de l'Université et la Direction de l'Institut de Touraine.

#### **Article 8 : Durée de la convention**

La présente convention est conclue pour une durée de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de cinq années.

Le non-renouvellement de cette convention fera l'objet d'un préavis de douze mois.

#### **Article 9 : Autres dispositions**

Une ampliation de la présente convention est adressée au Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours.

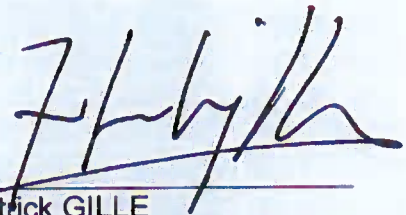
Fait en deux exemplaires originaux

A Tours, le



---

Loïc VAILLANT  
Président de l'Université  
François-Rabelais de Tours



---

Jean-Patrick GILLE  
Président de l'Institut de Touraine

## ANNEXE 1

### MISE EN ŒUVRE DE LA COOPERATION PEDAGOGIQUE

1. Un enseignant-chercheur de l'Université François-Rabelais de Tours est placé auprès de Directeur de l'Institut de Touraine afin d'assurer les fonctions de correspondant pédagogique.

Le correspondant pédagogique veille à ce que la définition et la mise en œuvre des programmes et méthodes d'enseignement, ainsi que les modalités de contrôle de la progression des élèves ou stagiaires, soient cohérentes avec l'état de la recherche et de l'enseignement universitaires en Français Langue Etrangère. Le correspondant pédagogique n'assume aucune tâche de gestion (organisation matérielle de l'enseignement, services des enseignants, etc.) ; celles-ci sont du ressort exclusif de l'Institut.

Cette fonction est exercée sur le temps de service de l'enseignant-chercheur, elle représente annuellement l'équivalent d'un demi-service d'enseignant-chercheur. Le correspondant pédagogique, qui reste responsable, peut déléguer à un ou plusieurs de ses collègues, enseignants-chercheurs spécialisés en F.L.E., certaines missions spécifiques, notamment dans le domaine de la formation des enseignants de l'Institut. Dans ce cas, il peut être effectué un partage du demi-service alloué. La quotité de service effectuée par ce ou ces enseignants-chercheurs est reversée par l'Institut à l'Université (montant annuel équivalent à 96 heures de travaux dirigés).

2. En application de l'article 2 de la convention de coopération conclue entre l'Université François-Rabelais de Tours et l'Institut de Touraine, l'Université (U.F.R. de Lettres et Langues) s'engage à participer à la formation des enseignants de l'Institut de Touraine, à la demande de l'Institut et selon des modalités variées, en fonction des orientations débattues par le Conseil Pédagogique et Scientifique. Il pourra s'agir aussi bien de sessions de formation collectives, réunissant tout ou partie des enseignants de l'Institut pour une mise à niveau en matière de didactique du français langue étrangère, que d'interventions plus individualisées en fonction de demandes exprimées par le Directeur de l'Institut ou par les enseignants eux-mêmes.

3. Le correspondant pédagogique peut également être amené à animer, au sein de l'Institut, un groupe de réflexion associant des enseignants de l'Institut et des universitaires autour d'objectifs de recherche dans le domaine de la didactique du français langue étrangère.

Les modalités financières de la coopération sont réglées par un protocole financier annuel établi en fonction des prestations effectuées. Ces recettes constitueront une ressource affectée à l'U.F.R. de Lettres et Langues.

**Avenant à la Convention de coopération**  
**entre**  
**L'Université François-Rabelais de Tours / France (UFRT)**  
**et**  
**L'Institut de Touraine (IEFT)**

**FORMATION**

**ENTRE**

L'Université François-Rabelais de Tours (dénommée ici, « UFRT »), représentée par son Président, le Professeur Loïc VAILLANT,

**ET**

L'Institut de Touraine (dénommé ici, « IEFT »), représenté par sa Présidente, Catherine de COLBERT.

**Vu la Convention entre l'Université François-Rabelais de Tours et l'Institut de Touraine en date du 1<sup>er</sup> janvier 2009, et son article 4 *Parcours intégré de préparation à l'insertion professionnelle*.**

**IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT:**

**ARTICLE 1 : OBJET**

Le présent avenant a pour objet de développer des relations étroites dans le domaine de la formation entre :

- l'UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales (UFR DESS) de l'Université François-Rabelais de Tours,
- le Centre Universitaire d'Enseignement du Français pour Etudiants Etrangers (CUEFEE) de l'Université François-Rabelais de Tours, et
- l'Institut de Touraine (IEFT).

L'objectif de cet avenant est la mise en place d'un parcours de formation pour étudiants de l'Institut de Touraine, titulaires d'au moins un diplôme de fin d'études secondaires, désirant intégrer une première année de licence dans l'UFR DESS. Ce parcours se déroule à l'Université François-Rabelais de Tours sur deux périodes :

- de février à fin mai de l'année X, le parcours de formation comporte 48 heures de cours de méthodologie universitaire et 36 heures d'introduction disciplinaire au CUEFEE. Pendant cette période, les étudiants de l'IEFT poursuivent en parallèle leur formation linguistique à l'Institut de Touraine en vue de l'acquisition d'un niveau de français B2 minimum.

- de fin mai à mi-juillet de l'année X, le parcours de formation est purement disciplinaire et comporte 120 heures de préparation à l'intégration d'une première année de licence dans l'UFR DESS. Pendant cette période, les étudiants de l'IEFT sont à temps plein en formation à l'Université de Tours.

A l'issue de ce parcours de formation, sous réserve de succès aux différents examens, les étudiants de l'Institut de Touraine intègrent d'une première année de licence de droit, d'économie ou d'AES dans l'UFR DESS à l'UFRT.

## **ARTICLE 2 : MODALITES D'ADMISSION ET FORMATION**

Pour être autorisé à s'inscrire dans le parcours de formation proposé, un étudiant de l'Institut de Touraine devra :

- démontrer qu'il est titulaire d'au moins un diplôme de fin d'études secondaires,
- avoir validé avant le 20 janvier de l'année X un test de français attestant un niveau de français B1 intermédiaire. Plus précisément, le candidat devra avoir passé un TCF avec l'option Production Ecrite (PE), avoir obtenu le niveau B1 à l'épreuve écrite et un score global supérieur à 350.
- avoir été sélectionné lors d'un entretien de motivation qui se déroulera entre les 20 et 31 janvier de l'année X.

Lors de leur période de formation à l'Université de Tours, les étudiants de l'Institut de Touraine suivent une formation avec pour objectif l'obtention d'un « Certificat d'aptitude à l'insertion en première année de licence à l'UFR Droit, économie et sciences sociales ». Ce certificat, d'un volume horaire total de  $48+36+120 = 204$  heures, se compose de cours de méthodologie et d'enseignements disciplinaires de mise à niveau assurés par des enseignants de l'UFRT.

Les étudiants sont soumis à un contrôle continu dans les différents enseignements et doivent les valider par une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 pour obtenir le certificat. Une moyenne inférieure à 6/20 dans l'un des enseignements du certificat empêche toute compensation et oblige l'étudiant à passer la deuxième session d'examens proposée au début du mois de septembre de l'année X. L'obtention du certificat sera soumise à une condition de présence et d'assiduité : en cas de plus de 20% d'absences non justifiées sur le temps de formation aucune validation du certificat ne sera possible.

## **ARTICLE 3 : Conditions d'accès à la L1 droit, d'économie ou d'AES :**

Les étudiants de l'Institut de Touraine sont autorisés à s'inscrire de plein droit en 1<sup>ère</sup> année de licence de droit, d'économie ou d'AES à l'UFRT en septembre de l'année X à deux conditions :

- avoir obtenu au plus tard début septembre un niveau de français B2, et
- avoir obtenu le « Certificat d'aptitude à l'insertion en première année de licence à l'UFR Droit, économie et sciences sociales ».

En cas de niveau de français insuffisant et/ou d'échec au certificat d'aptitude début septembre, toute demande de réinscription dans ce parcours l'année suivante sera soumise à une commission pédagogique. Il est par ailleurs vivement recommandé aux étudiants inscrits de suivre la Procédure d'Admission Préalable (DAP). En effet, en cas d'échec au certificat, ils n'auraient pas la possibilité de candidater dans une autre université française. Les étudiants inscrits seront aidés pour établir leur dossier DAP.

**NB :** Le contenu de la formation, délivrée conjointement par l'UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales et le CUEFEE, est précisé dans l'annexe en fin de document.

#### **ARTICLE 4 : FRAIS D'INSCRIPTION A L'UNIVERSITE DE TOURS**

Les frais d'inscription dans le Certificat d'aptitude à l'insertion en première année de licence à l'UFR seront directement réglés par chaque étudiant et s'élèvent à :

- 500 euros pour le premier volet de formation (de début février à fin mai), et de
- 1 850 euros pour le deuxième volet de formation (de fin mai à mi-juillet),

soit 2 350 euros au total. Les frais d'inscription à l'Université François Rabelais de Tours devront être versés par chaque étudiant en une seule fois au début de la formation.

Au vu des tarifs définis ci-dessus, le programme ne pourra pas ouvrir avec un groupe d'étudiants comprenant moins de 10 inscrits. Ces tarifs sont applicables aux étudiants venant à titre individuel, de l'IEFT et du CUEFEE.

Par ailleurs, lorsqu'une convention tripartite sera signée entre l'UFRT, l'IEFT et un tiers extérieur pour ce parcours d'insertion, les frais d'inscription seront définis dans ladite convention.

#### **ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DE L'INSTITUT DE TOURAINE**

L'Institut de Touraine s'engage à informer ses étudiants de l'existence du parcours de formation proposé par l'Université de Tours. De plus, préalablement à la phase de sélection des candidats, l'Institut de Touraine s'engage à fournir une liste de candidats potentiels au plus tard fin novembre de chaque année X-1 (au CUEFEE de l'Université de Tours). Cette liste permettra d'évaluer les chances d'ouverture du parcours de formation au mois de février suivant. En effet, le parcours de formation proposé ne pourra être ouvert pour moins de 10 étudiants au total (quelle que soit leur origine, IEFT, CUEFEE ou autre).

#### **ARTICLE 6 : OBLIGATIONS DE L'UNIVERSITE DE TOURS**

Les frais d'inscription à l'Université de Tours (2 350 euros au total) comprennent les droits de base et frais de médecine préventive. A l'issue de son inscription fin février, l'étudiant obtiendra une carte d'étudiant lui donnant les mêmes droits que tout autre étudiant de l'université.

#### **ARTICLE 7 : SUIVI DE LA CONVENTION**

Les responsables pédagogiques et/ou scientifiques du projet sont :

- pour l'Université François-Rabelais de Tours : Mme Nathalie ALBERT, Doyen de l'UFR Droit, Economie et Sciences Sociales, et Alain KOENIG, Directeur du CUEFEE, et
- pour l'Institut de Touraine, M. Christophe TISSOT.

Les deux institutions cosignataires désignent chacune deux membres pour constituer un comité de pilotage qui se réunit au moins une fois par an pour faire le point sur les problèmes rencontrés par les étudiants.

Plus généralement, ce comité de pilotage a pour objectif de mesurer les résultats de la coopération, de restituer un bilan et de proposer les décisions nécessaires à toute amélioration ou extension du programme de coopération. Le bilan des actions réalisées sera transmis chaque année aux Présidents de l'UFRT et de l'IEFT.

## **ARTICLE 8 : DUREE, LITIGE ET RESILIATION :**

Cet avenant entrera en vigueur à compter de la date de la signature par les deux parties après approbation par les autorités compétentes. Sa validité est de 2 ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties avec préavis de 6 mois, la dénonciation ne pouvant prendre effet avant la fin de l'année universitaire en cours.

Si des difficultés survenaient, les partenaires s'engagent à tenter de résoudre le litige à l'amiable, par voie de conciliation directe, en réunissant le comité de pilotage du programme.

Toute modification au présent texte, décidée d'un commun accord par les contractants, devra être soumise à l'appréciation des autorités de tutelle.

## **ARTICLE 9 : EXEMPLAIRES**

Le présent avenant est reproduit en 2 exemplaires signés.

**UNIVERSITE FRANÇOIS-RABELAIS  
DE TOURS**

**INSTITUT DE TOURAINNE**

\_\_\_\_\_  
Loïc VAILLANT  
Président

\_\_\_\_\_  
Catherine de COLBERT  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Date:

\_\_\_\_\_  
Date:

## Annexe – Programme pédagogique

UNITES D'ENSEIGNEMENTS (intitulé exact)	ELEMENTS PEDAGOGIQUES (intitulé exact)	VOLUMES HORAIRES			COEF.	CONTROLE DES CONNAISSANCES	
		C M	T D	heures hebdo étudiant		REGIME GENERAL	
						1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session
UE : Méthodologie	Méthodologie universitaire	48	4	3	1	CC/ET	O/ET
UE : Introduction disciplinaire	Vie politique et institutions publiques Introduction au droit Introduction à l'économie	36		3	1	CC	O/ET
UE : Droit privé	Droit civil-Droit de la famille	20	20	8	1	CC	O/ET
UE Droit public	Droit constitutionnel	20	20	8	1	CC	O/ET
UE : Economie	Economie générale	20	20	8	1	CC	O/ET
<b>Total semestriel – Certificat d'aptitude</b>		<b>144</b>	<b>60</b>	<b>3<sup>1</sup> puis 24<sup>2</sup></b>	<b>5</b>		

- (1) Pendant la période de formation de février à fin mai.  
(2) Pendant la période de formation de fin mai à mi-juillet.



## Annexe financière DUEF + Certificat / Convention Qatar

Dépenses		Unité	Total
<b>Volet 1 - CUEFEE (octobre X+1 à mai X+2)</b>			
<b>Enseignement au CUEFEE</b>			
TD	480	Heures (a)	20 619,16 €
Tutorat spécifique (langue)	36	Heures (a)	1 546,44 €
<b>Administration CUEFEE</b>			
Charge administrative (en pourcentage du total 1)			6 649,68 €
<b>TOTAL Volet 1 CUEFEE</b>			<b>28 815,28 €</b>
<b>Volet 2 - UFR DESS (mai X+2 à mi-juillet X+2)</b>			
<b>Enseignement UFR DESS</b>			
CM spécifique	96	Heures (a)	6 185,75 €
TD spécifique	60	Heures (g)	3 387,40 €
<b>Administration UFR DESS</b>			
Charge administrative (en pourcentage du total 2)			2 871,94 €
<b>TOTAL Volet 2 UFR DESS</b>			<b>12 445,09 €</b>
<b>TOTAL 1</b>			<b>41 260,36 €</b>
Frais généraux à reverser à l'établissement (25/80 du TOTAL 1)			12 893,86 €
<b>TOTAL 2</b>			<b>54 154,23 €</b>

	Net	Brut
Heure d'enseignement (a)	38,84 €	42,96 €
heure d'enseignement extérieur (g) avec charge supplémentaires de 13,50 euros		56,46 €
Pourcentage pour charge administrative au CUEFEE et à l'UFR DESS		30%

	Groupe de 8 à 11	Groupe de 12 à 16	Groupe de 17 à 20
<b>Frais d'inscription</b>			
Frais d'inscription au DUEFEE (volet 1)	4 000 €	3 000 €	2 500 €
Frais d'inscription pour le certificat (volet 2)	2 500 €	2 000 €	1 500 €
<b>TOTAL frais d'inscription</b>	<b>6 500 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>4 000 €</b>

	Groupe de 8 à 11	Groupe de 12 à 16	Groupe de 17 à 20
<b>Pour un étudiant</b>			
<b>Frais d'inscription au CUEFEE</b>	4 000 €	3 000 €	2 500 €
dont droits de base inscription première	183 €	183 €	183 €
dont médecine préventive	5,10 €	5,10 €	5,10 €
dont droits spécifiques	3 811,90 €	2 811,90 €	2 311,90 €
Reversement au CUEFEE (75% des droits spécifiques)	2 858,93 €	2 108,93 €	1 733,93 €
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	952,98 €	702,98 €	577,98 €

	Groupe de 8 à 11	Groupe de 12 à 16	Groupe de 17 à 20
<b>Frais d'inscriptions au certificat de l'UFR DESS</b>	2 500 €	2 000 €	1 500 €
dont droits de base inscription seconde	121 €	121 €	121 €
dont médecine préventive	5,10 €	5,10 €	5,10 €
dont droits spécifiques	2 373,90 €	1 873,90 €	1 373,90 €
Reversement à l'UFR DESS (75% des droits spécifiques)	1 780,43 €	1 405,43 €	1 030,43 €
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	593,48 €	468,48 €	343,48 €

	Groupe de 8 à 11	Groupe de 12 à 16	Groupe de 17 à 20
<b>Pour un effectif minimal (8, 12 ou 17)</b>			
<b>Frais d'inscription au CUEFEE</b>	32 000 €	36 000 €	42 500 €
dont droits de base inscription première	1 464 €	2 196 €	3 111 €
dont médecine préventive	40,80 €	61,20 €	86,70 €
dont droits spécifiques	30 495,20 €	33 742,80 €	39 302,30 €
Reversement au CUEFEE (75% des droits spécifiques)	22 871,40 €	25 307,10 €	29 476,73 €
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	7 623,80 €	8 435,70 €	9 825,58 €
<b>Frais d'inscriptions au certificat de l'UFR DESS</b>	20 000 €	24 000 €	25 500 €
dont droits de base inscription seconde	968 €	1 452 €	2 057 €
dont médecine préventive	41 €	61 €	87 €
dont droits spécifiques	18 991,20 €	22 486,80 €	23 356,30 €
Reversement à l'UFR DESS (75% des droits spécifiques)	14 243,40 €	16 865,10 €	17 517,23 €
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	4 747,80 €	5 621,70 €	5 839,08 €
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>52 000 €</b>	<b>60 000 €</b>	<b>68 000 €</b>
dont au CUEFEE	22 871,40 €	25 307,10 €	29 476,73 €
dont à l'UFR DESS	14 243,40 €	16 865,10 €	17 517,23 €
dont à l'établissement	12 371,60 €	14 057,40 €	15 664,65 €
dont en droits de base	2 432,00 €	3 648,00 €	5 168,00 €
dont pour la médecine préventive	81,60 €	122,40 €	173,40 €

	Groupe de 8 à 11	Groupe de 12 à 16	Groupe de 17 à 20
<b>Pour un effectif maximal (11, 16 ou 20)</b>			
<b>Frais d'inscription au CUEFEE</b>	44 000 €	48 000 €	50 000 €
dont droits de base	2 013 €	2 928 €	3 660 €
dont médecine préventive	56,10 €	81,60 €	102,00 €
dont droits spécifiques	41 930,90 €	44 990,40 €	46 238,00 €
Reversement au CUEFEE (75% des droits spécifiques)	31 448,18 €	33 742,80 €	34 678,50 €
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	10 482,73 €	11 247,60 €	11 559,50 €

	Groupe de 8 à 11	Groupe de 12 à 16	Groupe de 17 à 20
<b>Frais d'inscriptions au certificat de l'UFR DESS</b>	27 500 €	22 000 €	16 500 €
dont droits de base	1 331 €	1 936 €	2 420 €
dont médecine préventive	56,10 €	81,60 €	102,00 €
dont droits spécifiques	26 112,90 €	19 982,40 €	13 978,00 €
Reversement à l'UFR DESS (75% des droits spécifiques)	19 584,68 €	14 986,80 €	10 483,50 €
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	6 528,23 €	4 995,60 €	3 494,50 €
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>71 500 €</b>	<b>70 000 €</b>	<b>66 500 €</b>
dont au CUEFEE	31 448,18 €	33 742,80 €	34 678,50 €
dont à l'UFR DESS	19 584,68 €	14 986,80 €	10 483,50 €
dont à l'établissement	17 010,95 €	16 243,20 €	15 054,00 €
dont en droits de base	3 344,00 €	4 864,00 €	6 080,00 €
dont pour la médecine préventive	112,20 €	163,20 €	204,00 €

## Annexe financière Certificat / CUEFEE

Dépenses		Unité	Total
<b>Volet 2 - UFR DESS (juin à mi-juillet X+2)</b>			
<b>Enseignement UFR DESS</b>			
CM spécifique	96	Heures (a)	6 185,75 €
TD spécifique	60	Heures (g)	3 387,40 €
<b>Administration UFR DESS</b>			
Charge administrative (en pourcentage du total 2)			2 871,94 €
<b>TOTAL Volet 2 UFR DESS</b>			<b>12 445,09 €</b>
<b>TOTAL 1</b>			<b>12 445,09 €</b>
Frais généraux à reverser à l'établissement (25/80 du TOTAL 1)			3 889,09 €
<b>TOTAL 2</b>			<b>16 334,18 €</b>

	Net	Brut
Heure d'enseignement (a)	38,84 €	42,96 €
heure d'enseignement extérieur (g) avec charge supplémentaires de 13,50 euros		56,46 €
Pourcentage pour charge administrative au CUEFFE et à l'UFR DESS		30%

	De 10 à 15
<b>Frais d'inscription</b>	
Frais d'inscription au DUEFEE (volet 1)	
Frais d'inscription pour le certificat (volet 2)	1 850 €
<b>TOTAL frais d'inscription</b>	<b>1 850 €</b>

<b>Pour un étudiant</b>	
<b>Frais d'inscription au CUEFEE</b>	
dont droits de base	
dont médecine préventive	
dont droits spécifiques	
Reversement au CUEFEE (75% des droits spécifiques)	
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	
<b>Frais d'inscriptions au certificat de l'UFR DESS</b>	
	1 850 €
dont droits de base inscription première	183 €
dont médecine préventive	5,10 €
dont droits spécifiques	1 661,90 €
Reversement à l'UFR DESS (75% des droits spécifiques)	1 246,43 €
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	415,48 €

<b>Recettes pour un effectif de X étudiants</b>	
	<b>10</b>
<b>Frais d'inscription au CUEFEE</b>	
dont droits de base (aucun car simple module)	
dont médecine préventive	
dont droits spécifiques	
Reversement au CUEFEE (75% des droits spécifiques)	
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	
<b>Frais d'inscriptions au certificat de l'UFR DESS</b>	
	18 500 €
dont droits de base inscription première	1 830 €
dont médecine préventive	51 €
dont droits spécifiques	16 619,00 €
Reversement à l'UFR DESS (75% des droits spécifiques)	12 464,25 €
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	4 154,75 €
<b>TOTAL des recettes</b>	
	<b>18 500 €</b>
dont au CUEFEE	0,00 €
dont à l'UFR DESS	12 464,25 €
dont à l'établissement	4 154,75 €
dont en droits de base	1 830,00 €
dont pour la médecine préventive	51,00 €

## Annexe financière Certificat / Institut de Touraine (IEFT)

Dépenses		Unité	Total
<b>Volet 1 - CUEFEE (février à mai)</b>			
<b>Enseignement au CUEFEE</b>			
TD	48	Heures (a)	2 061,92 €
<b>Administration CUEFEE</b>			
Charge administrative (en pourcentage du total 1)			618,57 €
<b>TOTAL Volet 1 CUEFEE</b>			<b>2 680,49 €</b>
<b>Volet 2 - UFR DESS (juin à mi-juillet X+2)</b>			
<b>Enseignement UFR DESS</b>			
CM spécifique	96	Heures (a)	6 185,75 €
TD spécifique	60	Heures (g)	3 387,40 €
<b>Administration UFR DESS</b>			
Charge administrative (en pourcentage du total 2)			2 871,94 €
<b>TOTAL Volet 2 UFR DESS</b>			<b>12 445,09 €</b>
<b>TOTAL 1</b>			<b>15 125,58 €</b>
Frais généraux à reverser à l'établissement (25/80 du TOTAL 1)			4 726,74 €
<b>TOTAL 2</b>			<b>19 852,32 €</b>

	Net	Brut
Heure d'enseignement (a)	38,84 €	42,96 €
heure d'enseignement extérieur (g)		56,46 €
avec charge supplémentaires de 13,50 euros		
Pourcentage pour charge administrative au CUEFEE et à l'UFR DESS		30%

	De 10 à 15
<b>Frais d'inscription</b>	
Frais d'inscription au DUEFEE (volet 1)	500 €
Frais d'inscription pour le certificat (volet 2)	1 850 €
<b>TOTAL frais d'inscription</b>	<b>2 350 €</b>

<b>Pour un étudiant</b>	
<b>Frais d'inscription au CUEFEE</b>	500 €
dont droits de base	
dont médecine préventive	
dont droits spécifiques	500,00 €
Reversement au CUEFEE (75% des droits spécifiques)	375,00 €
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	125,00 €
<b>Frais d'inscriptions au certificat de l'UFR DESS</b>	1 850 €
dont droits de base inscription première	183 €
dont médecine préventive	5,10 €
dont droits spécifiques	1 661,90 €
Reversement à l'UFR DESS (75% des droits spécifiques)	1 246,43 €
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	415,48 €

<b>Recettes pour un effectif de X étudiants</b>	
<b>Frais d'inscription au CUEFEE</b>	<b>10</b>
dont droits de base (aucun car simple module)	0 €
dont médecine préventive	0,00 €
dont droits spécifiques	5 000,00 €
Reversement au CUEFEE (75% des droits spécifiques)	3 750,00 €
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	1 250,00 €
<b>Frais d'inscriptions au certificat de l'UFR DESS</b>	18 500 €
dont droits de base inscription première	1 830 €
dont médecine préventive	51 €
dont droits spécifiques	16 619,00 €
Reversement à l'UFR DESS (75% des droits spécifiques)	12 464,25 €
Reversement à l'établissement (25% des droits spécifiques)	4 154,75 €
<b>TOTAL des recettes</b>	<b>23 500 €</b>
dont au CUEFEE	3 750,00 €
dont à l'UFR DESS	12 464,25 €
dont à l'établissement	5 404,75 €
dont en droits de base	1 830,00 €
dont pour la médecine préventive	51,00 €

CERTESENS

56, Avenue Marcel Dassault - Bât. 2  
37200 Tours*Dossier suivi par :*

Barbara TILLE-SALMON

Chargée d'évaluation sensorielle de CERTESENS

Tel : 02 47 36 12 31 / Mail : [barbara.salmon@univ-tours.fr](mailto:barbara.salmon@univ-tours.fr)

Sabrina LEFEBVRE

Antenne financière / Université François-Rabelais

Tél. : 02 47 36 79 67 / Mail : [sabrina.lefebvre@univ-tours.fr](mailto:sabrina.lefebvre@univ-tours.fr)

Tours, le 27 novembre 2013

1

**Objet : CERTESENS - Proposition de tarification pour la location de la salle de réunion du CERTESENS**

Le CERTESENS dispose d'une salle de réunion qu'il souhaiterait mettre à disposition des entreprises, des associations, ou autres organismes.

**Cette salle possède les caractéristiques suivantes :**Surface : 53,20 m<sup>2</sup>

Capacité d'accueil : - 24 places assises autour de la table,  
- 40 places assises en mode conférence (aménagement sans table)

Matériel : vidéoprojecteur, écran de vidéo projection, téléphone, ordinateur, 10 tables, chaises.

Un plan de l'implantation de la salle est disponible en annexe.

Il est à noter que cette salle peut être louée avec ou sans l'espace de métrologie (16 cabines pouvant recevoir 16 testeurs ou participants à un test sensoriel, équipée chacune d'un ordinateur).

*Ce document contient une proposition de tarification pour la future location de la salle de réunion du CERTESENS, avec et sans la salle de métrologie sensorielle.*

Proposition de tarif pour la location de la salle de réunion du CERTESENS :

**- salle de réunion + salle métrologie :**

- demi-journée: 150,5 euros HT soit 180 euros TTC
- journée: 301 euros HT soit 360 euros TTC

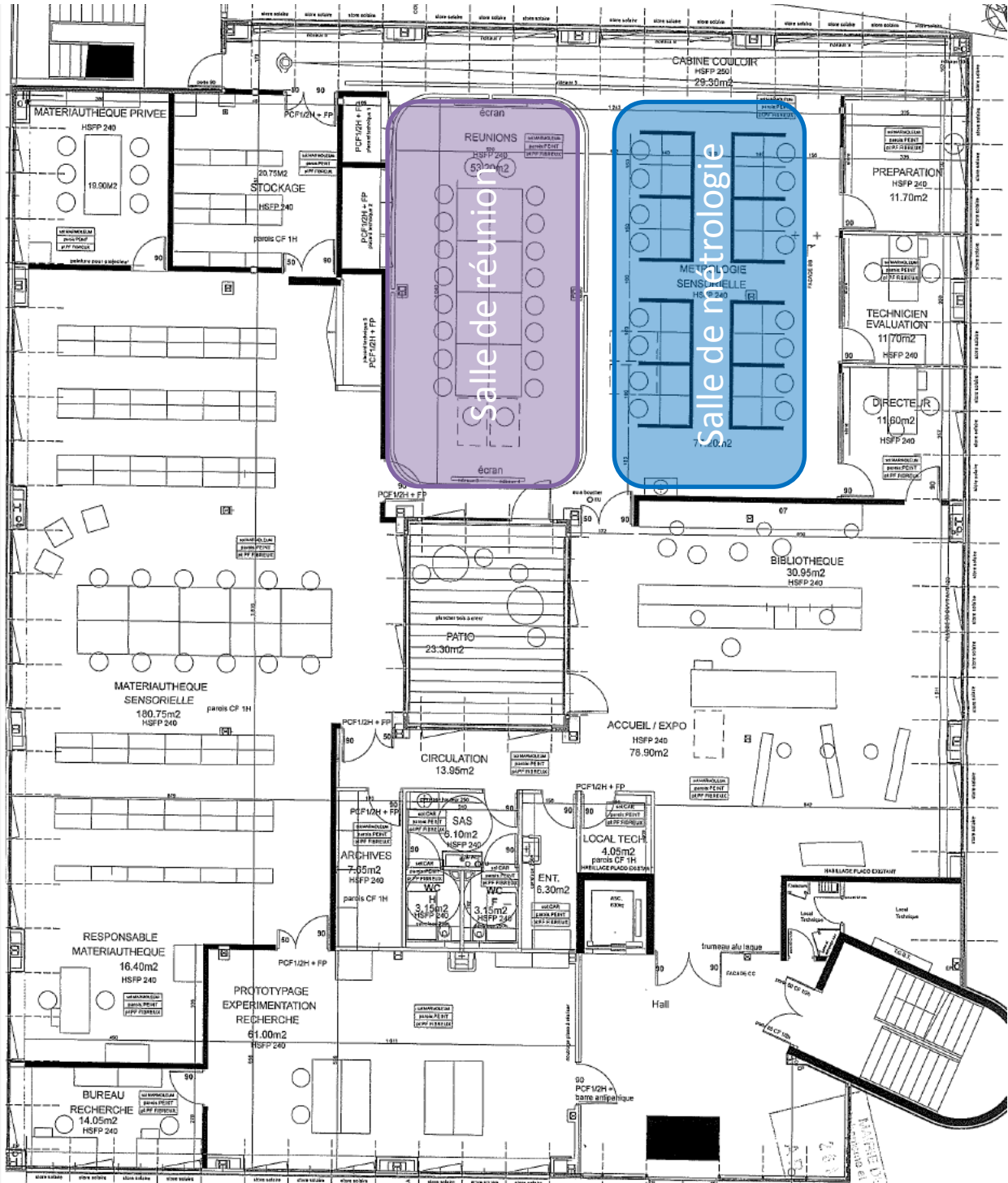
**- salle de réunion seule:**

- demi-journée: 104,5 euros HT, soit 125 euros TTC
- journée: 209 euros HT, soit 250 euros TTC

Ces calculs sont basés notamment sur les coûts de fonctionnement de la plateforme, ainsi que sur les coûts d'amortissement des équipements.

**ANNEXE**

**Plan de l'implantation de la salle de réunion au sein de la plateforme CERTESENS**



**Commission des moyens du 6 décembre 2013**

**CERTESENS - Tarif de location de salles équipées**  
Tarif en € HT

Salle avec équipement ordinateur et  
vidéo projection

La demi-journée 104,5

La journée 209

Salle avec équipement de métrologie

La demi-journée 150,5

La journée 301